

le monde des

# artisans

Mars-avril 2022 • 1,50 €  
Bimestriel #147

Retrouvez dans ce numéro toute l'information de votre CMA

// MAYENNE

PAYS DE LA LOIRE



**LA BOÎTE À OUTILS  
DES ARTISANS** P. 10

**RÉUSSIR, C'EST S'ASSURER  
DE BIEN TRANSMETTRE,  
EN TOUTES CIRCONSTANCES.**

**+X**

Nous accompagnons des professionnels comme Gabriel, avec des **garanties prévoyance indispensables** en cas d'arrêt d'activité et de perte de revenus, afin de **protéger ce qu'il a de plus cher : sa famille et sa passion\***

Découvrez **PRÉVOYANCE PRO +**

**GRAND OUEST** **+X**  
**BANQUE POPULAIRE**

\*Selon les limites, exclusions et engagements contractuels en vigueur. Adhésion soumise à des formalités médicales.

**Prévoyance Pro +** est un contrat de prévoyance assuré par BPCE Vie et BPCE Prévoyance, entreprises régies par le Code des assurances. **BPCE Vie**, Société anonyme au capital social de 161 469 776 euros. Entreprise régie par le code des assurances - 349 004 341 RCS Paris. Siège social : 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris. **BPCE Prévoyance**, Société anonyme au capital de 13 042 257,50 euros. Entreprise régie par le code des assurances - 352 259 717 RCS Paris. 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris.

Banque Populaire Grand Ouest, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit dont le siège social est situé 15 boulevard de la Boutière - CS 26858 - 35768 Saint-Grégoire cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 857 500 227. Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 004 504. Banque Populaire Grand Ouest exploite la marque Crédit Maritime. Crédit photo : istock.



## NOUVEAU CITAN. VOYEZ PLUS GRAND.

Grâce à l'assistant MBUX, le Nouveau Citan répond à tous vos besoins en matière d'info-divertissement, de navigation et de communication. Sans oublier les informations sur le trafic en temps réel fournies par le Live Traffic Information pour arriver à destination en toute sérénité.

À partir de

**189€** HT\*/mois  
avec apport de 5 662 € HT\*\*()

Crédit-Bail 36 mois - 60 000 km

ServiceCare Complete

+ Complémentaire financière inclus.

**Mercedes-Benz ETOILE PRO Laval**

Boulevard Galilée - 53000 LAVAL - 02 43 53 11 11

Contactez votre commercial :

Olivier BAHIER - o.bahier@bpmgroup.fr - 06 83 82 54 82

**BPM** | **ETOILE  
PRO**  
GROUP  
Van ProCenter

Consommations du CITAN Fourgon 113 Essence en cycle mixte (l/100km) : de 6.5 à 7.1 (WLTP). Émissions de CO<sub>2</sub> (g/km) : de 147 à 161 (WLTP). Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO<sub>2</sub>, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. (1) Ex : Crédit-Bail Facility 36 mois - 60 000 km CITAN 113 ESS Fourgon Long PRO, 1<sup>er</sup> loyer 5 662 € HT\*, 35 loyers 189 € HT\* et option d'achat 8 834 € HT\*. Coût total emprunteur : 20 381 € HT\* ou 21 110 € HT\*\*. Modèle présenté : CITAN Fourgon Long Select 113 Essence avec climatisation manuelle, jantes alliage 40,6cm en 16" à 10 branches, peinture rouge Iorandite. 1<sup>er</sup> loyer 5 662 € HT\*, 35 loyers 225 € HT\* et option d'achat 9 802 € HT\*. Coût total emprunteur : 22 551 € HT\*\* ou 23 339 € HT\*. Offre au prix tarif remis du 01/01/22 et le 30/06/22 inclus et livré jusqu'au 30/09/22, dans la limite des stocks disponibles, sous réserve d'acceptation par Mercedes-Benz Financial Services France S.A. - 7 avenue Nicéphore Niépce - 78190 Montigny-Le Bretonneux - RCS Versailles 304 974 249, N° ICS FR77ZZ149071, ORIAS n° 07009177 (www.orias.fr). Mercedes-Benz France, RCS Versailles 622 044 287. Mercedes-Benz : marques déposées de Mercedes-Benz Group AG, Stuttgart, Allemagne. \* TVA au taux en vigueur en sus, incluant la prestation ServiceCare Mercedes-Benz Complete et l'assurance Complémentaire Financière. \*\* TVA au taux en vigueur en sus, hors prestation et assurance.



[www.bpmgroup.fr](http://www.bpmgroup.fr)

Pensez à covoiturer. #SeDeplacerMoinsPolluer



## MADAME, MONSIEUR, CHER COLLÈGUE ARTISAN,

Vous avez élu vos délégués à la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) des Pays de la Loire en octobre dernier, et la CMA est désormais en ordre de marche pour agir dans les deux domaines principaux qui constituent le champ de ses attributions : la représentation de l'artisanat auprès des pouvoirs publics et le déploiement d'une offre de services adaptée aux besoins de vos entreprises.

Pour mieux vous représenter au plus près de chez vous, des commissions territoriales composées d'artisans élus et d'artisans qui, sans être élus, ont accepté de s'associer à notre action, ont été créées. Elles ont pour mission d'être à vos côtés pour porter les messages de l'artisanat auprès des collectivités locales de votre territoire.

Pour mieux vous accompagner tout au long de la vie de votre entreprise, la CMAR vous propose par ailleurs une offre de services qui couvre tous les champs de votre activité, de la création à la transmission. C'est le sujet du dossier de ce magazine. Elle est mise en œuvre par des spécialistes et les artisans qui ont eu recours à ces services en sont majoritairement très satisfaits.

Au moment où la guerre en Ukraine, outre ses conséquences tragiques pour les populations, fait peser sur l'économie de lourdes menaces, votre Chambre de métiers et de l'artisanat se tient à vos côtés pour vous aider à trouver les bonnes solutions pour votre entreprise. N'hésitez pas à la solliciter, car la CMA est votre maison, la maison des artisans des Pays de la Loire.

### Joël Fourny

Président de la CMA  
des Pays de la Loire

### Luc Dupré

Président de la CMA de la Mayenne

ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ? [WWW.ARTISANATPAYSDELALOIRE.FR](http://WWW.ARTISANATPAYSDELALOIRE.FR)



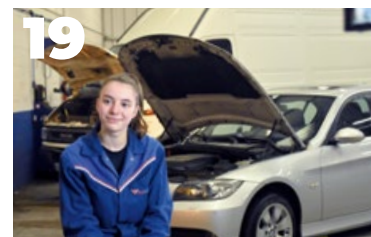
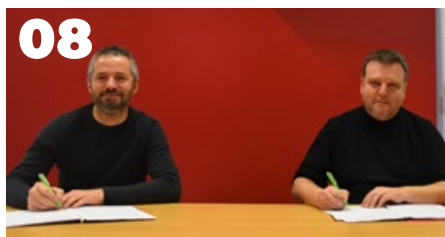
@CMARPDL



@CMARPDL



ACCUEIL53@ARTISANATPAYSDELALOIRE.FR



<b>ACTUALITÉS</b> .....	04	<b>FORMATION</b> .....	20
Des artisans au service des artisans		N'avancez pas seul, formez-vous !	
Santé des artisans .....	06	<b>PORTRAIT</b> .....	21
Agenda .....	06	L'entreprise Samuel Geneslay vers un développement numérique	
Un partenariat environnemental avec le CPIE Mayenne Bas-Maine .....	08	<b>APPRENTISSAGE</b> .....	22
Taxe d'apprentissage .....	08	URMA : La rentrée se prépare maintenant !	
MAF charcuterie-traiteur .....	08	Accueil des apprentis en situation de handicap : l'URMA Mayenne engagée	
<b>DOSSIER</b> .....	10-17	<b>REGARDS</b> .....	32
La boîte à outils des artisans : découvrez les dispositifs d'accompagnement pour vous guider		Métier : professionnels de la propreté et artisans cuisiniers	
<b>ZOOM SUR UN SERVICE</b> .....	18	Les Ateliers Drevelle	
Les formalités juridiques		Trait d'union : les rois des réseaux	
<b>CONCOURS</b> .....	19	Opinion : Arnaud Leroy, président de l'Agence de la transition écologique (ex-Ademe)	
Madame Apprentie 2022 : Emily Chatellier, apprentie mécanicienne auto			

Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 26 pour les abonnés de la Mayenne.

**Le Monde des artisans n° 147 - Mars-avril 2022. Édition de la Mayenne. Président du comité de rédaction des pages locales:** Luc Dupré. Avec le concours rédactionnel de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Mayenne. **Rédaction des pages locales:** Aline Cherrey, Aurélie Pasquier. **Éditeur délégué:** Stéphane Schmitt. **Rédaction:** ATC (Tél. 06 65 62 28 85, e-mail: lemondedesartisans@groupe-atc.com). **Ont collaboré à ce numéro:** Julie Clessienne, Pixel6TM (Sophie de Courtivron, Isabelle Flayeux, Guillaume Geneste, Laetitia Muller), Pauline Overney. **Secrétariat de rédaction:** Média et Artisanat (Marine Anthony). **Rédaction graphique:** Pixel6TM. **Publicité:** ATC, 137 quai de Valmy, 75010 Paris. Thierry Jonquières (Tél. 06 22 69 30 22, fax 05 61 59 40 07, e-mail: thierry.jonquieres@wanadoo.fr) et Cédric Jonquières (Tél. 06 10 34 81 33, fax 05 61 59 40 07, e-mail: cedric.jonquieres@orange.fr). **Photographies:** Pixel6TM, © pages départementales: CMA53, sauf mention contraire. **Promotion diffusion:** Shirley Elter (Tél. 03 87 69 18 18). Tarif d'abonnement 1 an. France: 9 euros. Tarif au numéro: 1,50 euro. À l'étranger: nous consulter. **Conception éditoriale et graphique:** TEMA/TM (Tél. 03 87 69 18 01). **Fabrication:** Pixel6TM (Tél. 03 87 69 18 18). **Éditeur:** Média et Artisanat SAS appartenant à 100 % à ATC, 23 rue Dupont-des-Loges, BP 90146, F-57004 Metz cedex1 (Tél. 03 87 69 18 18, fax 03 87 69 18 14). **Président et directeur de la publication:** François Grandidier. **N° commission paritaire:** 0326 T 86957. **ISSN:** 1271-3074. **Dépôt légal:** à parution. **Impression:** Socosprint Imprimeurs, 36 route d'Archettes, 88000 Épinal.



Certifié PEFC  
pefc-france.org



# Des artisans au service des artisans



**LA CMA DES PAYS DE LA LOIRE** est un établissement public de l'État qui assure la représentation des intérêts de l'artisanat auprès des pouvoirs publics. La CMA déploie des services à l'intention des entreprises : aide aux formalités, développement de l'apprentissage avec les URMA, conseil et accompagnement de proximité pendant toute la vie de l'entreprise artisanale.

**D**epuis les dernières élections des représentants de la CMA, en octobre 2021, l'organisation de l'institution a évolué.

En Mayenne, on retrouve :

- Un Président : **Luc Dupré**
- Un Vice-président : **Patrice Livenais**
- Des membres élus dont certains représentent le département à l'assemblée régionale et d'autres qui restent en représentation départementale.

Véronique **Segretain**

Éric **Jouanen**

David **Guedon**

Marc **Rocher**

Jean-Luc **Bigaré**

■ Élu départemental

■ Élu départemental et régional

Luc **Dupré**

Patrice **Livenais**

Philippe **Cornu**

Emmanuelle **Chappey**

Éliane **Garnier**

Élisabeth **Divay**

Frédéric **Dion**

Xavier **Marchand**

Marie Line **Brunet**

Emmanuel **Hardy**

Patrice **Meignan**

Annie **Pouvreau**

Jérôme **Robino**

Fanny **Allemand-Boyer**

Sandrine **Leroy**

Yves **Dufraisse**

Véronique **Hatte**

David **Rivière**

**LE CONSEIL TERRITORIAL** est composé du Président, du Vice-président et des Présidents des différentes commissions territoriales, ainsi que des rapporteurs de commissions territoriales. Pour la Mayenne, il s'agit de :

- Luc Dupré (Président)
- Patrice Livenais (Vice-président)
- Jérôme Robino et Emmanuel Hardy (Présidents des commissions)

Le conseil territorial coordonne les activités des commissions territoriales sur le département.

**LES COMMISSIONS TERRITORIALES**

sont composées de membres élus et de membres associés. Elles représentent la CMA auprès des collectivités locales et des artisans du territoire. La CMA de niveau départemental de la Mayenne est organisée en deux commissions territoriales travaillant au plus près des territoires sur des dossiers thématiques.

## Mayenne (53)

2 COMMISSIONS TERRITORIALES

La CMA de niveau départemental de la Mayenne

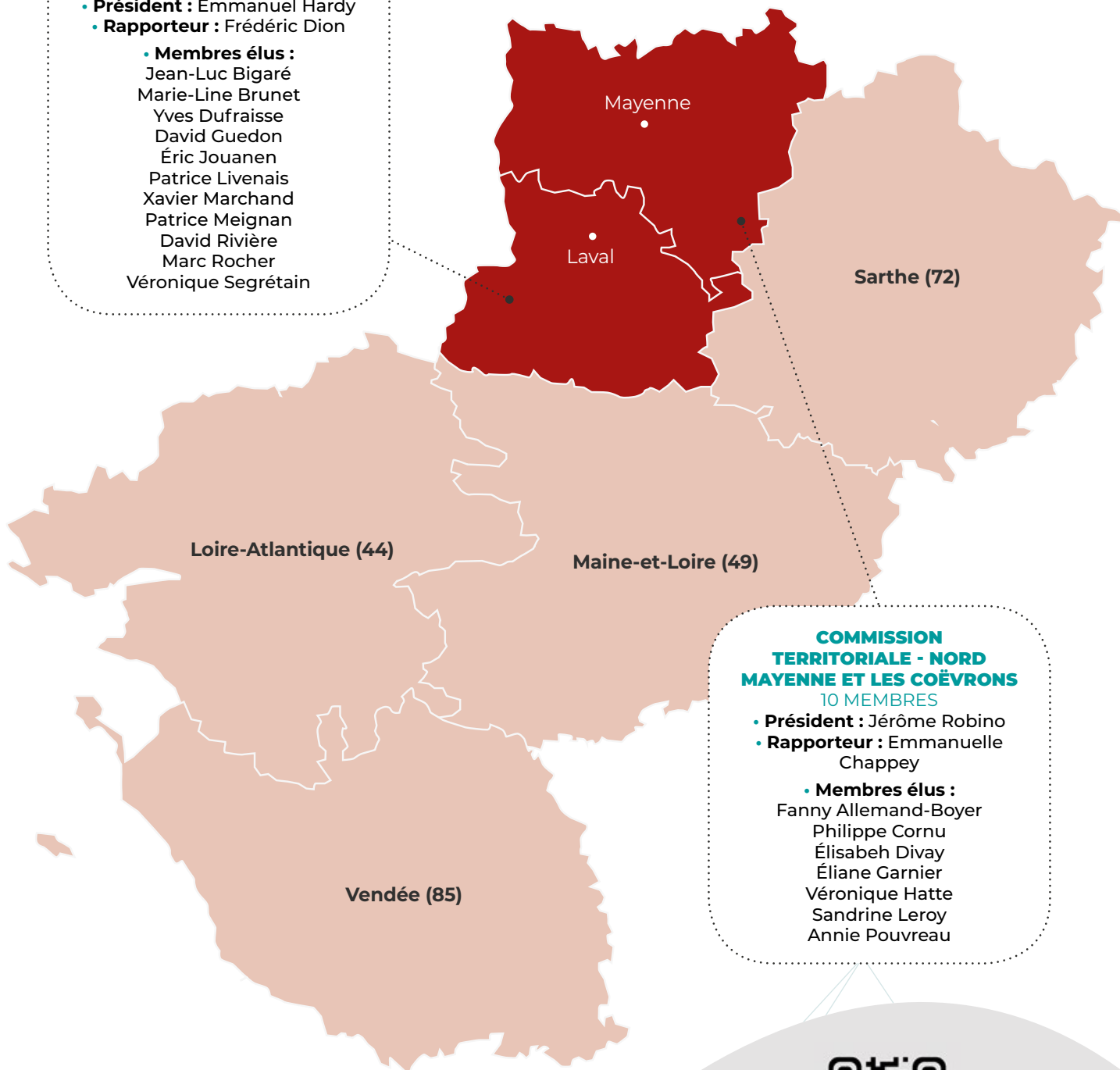
anime 2 commissions territoriales :

**COMMISSION  
TERRITORIALE - SUD  
MAYENNE ET LAVAL AGGLO**

13 MEMBRES

- **Président** : Emmanuel Hardy
- **Rapporteur** : Frédéric Dion

- **Membres élus** :  
Jean-Luc Bigaré  
Marie-Line Brunet  
Yves Dufraisse  
David Guedon  
Éric Jouanen  
Patrice Livenais  
Xavier Marchand  
Patrice Meignan  
David Rivière  
Marc Rocher  
Véronique Segrétain

**COMMISSION  
TERRITORIALE - NORD  
MAYENNE ET LES COËVRONS**

10 MEMBRES

- **Président** : Jérôme Robino
- **Rapporteur** : Emmanuelle Chappey

- **Membres élus** :  
Fanny Allemand-Boyer  
Philippe Cornu  
Élisabeth Divay  
Éliane Garnier  
Véronique Hatte  
Sandrine Leroy  
Annie Pouvreau



EN SAVOIR + SUR  
VOS ÉLUS DE PROXIMITÉ

[www.artisanatpaysdelaloire.fr/article/  
les-elus-de-la-cma-pays-de-la-loire](http://www.artisanatpaysdelaloire.fr/article/les-elus-de-la-cma-pays-de-la-loire)



# Santé des artisans

## La satisfaction clients, première source de motivation pour tenir

**REBOND, SURCHARGE DE TRAVAIL, STRESS, FATIGUE...** pour cette 3<sup>e</sup> photographie régionale, la CMA des Pays de la Loire, en partenariat avec Harmonie mutuelle région Atlantique, a dévoilé les résultats d'un sondage sur la santé des artisans de la région (521 répondants).

**84 % des artisans s'estiment en bonne santé et 9 artisans sur 10 déclarent un niveau d'activité stable ou en hausse.**

Des chiffres en apparence positifs qui dissimulent une autre réalité chez les dirigeants :

- 1 artisan sur 2 travaille plus de 50h par semaine.
- 19 % des artisans dorment moins de 6h par nuit et 50% moins de 7 h : un temps de sommeil insuffisant.
- 48 % déclarent leurs journées stressantes. Ce chiffre passe à 68% pour les entreprises de deux salariés et plus.
- 2/3 n'arrivent pas à préserver leur équilibre entre vie professionnelle et personnelle.

→ 49 % ont rencontré de nouvelles difficultés en 2021 (surcharge de travail, stress et baisse de revenus) sans mettre en place de solution.

**Loïn devant, la satisfaction clients est la première source de bien-être des artisans (84%), suivi de l'équilibre de vie (40%) et les résultats économiques (29%).**

La CMA Pays de la Loire est aux côtés des artisans à toutes les phases de vie de leur entreprise. Elle est également sensible à votre

bien-être au travail. Par ce sondage annuel, plusieurs objectifs sont visés :

- **Connaître** : monitorer et suivre les pratiques santé des artisans dans un contexte en pleine mutation
- **Faire connaître** : favoriser l'accès aux informations et les partager
- **Agir** : donner des clés aux entrepreneurs de l'artisanat pour faire mieux au quotidien, gagner en performance ou rester performant sans se fragiliser voire s'épuiser sur le long terme.

Découvrez l'intégralité des résultats de cette enquête sur [www.artisanatpaysdelaloire.fr](http://www.artisanatpaysdelaloire.fr)

“

### LA PAROLE À...

« L'une de nos ambitions est d'être au plus près des artisans ligériens et de les accompagner à performer, rebondir et faire face à leurs éventuelles difficultés. Nous disposons d'une équipe pluridisciplinaire de conseillers et assurons une mission unique en France au sein d'un réseau consulaire par le biais d'une chargée de développement en santé au travail des chefs d'entreprise. Elle intervient en prévention santé dans une vision à 360° de l'entreprise combinant, la santé de l'entreprise et celle de l'entrepreneur. »

Joël Fourny, Président de la CMA des Pays de la Loire

”



**CONTACT** : Meriem Boutera,  
Chargée de développement  
en santé au travail  
des chefs d'entreprises  
au 06 49 27 52 63 -  
[mboutera@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:mboutera@artisanatpaysdelaloire.fr)

### AGENDA

## EN RÉGION

- **Du 28 mars au 3 avril** : Journées européennes des métiers d'art. En savoir + : [www.journeesdesmetiersdart.fr](http://www.journeesdesmetiersdart.fr)
- **Du 16 au 18 mai** : Rencontres franco-allemandes à Nantes
- **Du 3 au 10 juin** : Semaine de l'artisanat. Dans le cadre de cette semaine, de nombreuses actions sont organisées sur l'ensemble du territoire des Pays de la Loire par les CMA.

## EN MAYENNE

- **Le 3 mai** : La Nuit de la Transmission d'entreprises - Espace Mayenne à Laval
- **Le 9 juin** : Laval Social Change, événement dédié à la responsabilité sociétale des entreprises - Espace Mayenne à Laval
- **En avril** : Conférence sur la cybersécurité organisée par la CMA de la Mayenne et Orange

Tous les événements sur [www.artisanatpaysdelaloire.fr](http://www.artisanatpaysdelaloire.fr) rubrique « Agenda des événements » +



# Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Depuis 70 ans, MAAF PRO est à vos côtés pour vous conseiller et vous accompagner dans votre vie professionnelle comme dans votre vie privée.



## MAAF disponible pour vous



### en agence

Prenez rendez-vous sur [maaf.fr](http://maaf.fr) ou sur l'appli mobile MAAF et Moi



### au téléphone

**3015** Service & appel gratuits  
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h  
et le samedi de 8h30 à 17h.



### sur votre espace client

Sur [maaf.fr](http://maaf.fr) et l'appli mobile MAAF et Moi



# Un partenariat environnemental Avec le CPIE Mayenne Bas-Maine

Après une première approche lors de la Semaine européenne de réduction des déchets en novembre dernier, la CMA de la Mayenne et le CPIE Mayenne Bas-Maine (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) ont officialisé leur partenariat le 19 janvier dernier.

L'objectif est d'enrichir les dispositifs de la CMA de la Mayenne, notamment Éco-défis, en s'appuyant sur le lien que le CPIE entretient avec le grand public. Le CPIE va réaliser une enquête auprès des citoyens afin de mieux appréhender leurs habitudes de consommations et leurs attentes vis-à-vis des artisans. Les résultats seront présentés aux artisans afin qu'ils puissent adapter leurs pratiques pour y répondre. Aussi, il semble que les consommateurs n'aient pas connaissance des mesures environnementales mises en place par leurs artisans alors que c'est un enjeu majeur de différenciation pour eux et donc pour leur chiffre d'affaires.



▲ David Quinton, Directeur du CPIE Mayenne Bas-Maine et Emmanuel Hardy, élu à la CMA de la Mayenne ont signé cette convention de partenariat.

Le dispositif est d'abord déployé dans le nord du département, où les Éco-défis sont nombreux, avant d'être élargi à l'ensemble du territoire dans les années à venir.

**THIERRY MONGAZON, CONSEILLER DÉVELOPPEMENT DURABLE À LA CMA DE LA MAYENNE**  
tmongazon@artisanatpaysdelaloire.fr  
06 49 23 15 81

## Pourquoi verser votre taxe d'apprentissage à la CMA ?



**ARTISANS, VOUS POUVEZ SOUTENIR LE PÔLE ORIENTATION ARTISANAT DE VOTRE CMA EN LUI VERSANT LE SOLDE DE 13 % DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE.**

→ Vous participez à l'accompagnement de centaines de jeunes guidés dans leur orientation professionnelle.

→ Vous soutenez d'innombrables projets dans tous les métiers de l'artisanat.

→ Vous aidez à la mise en place d'une multitude de stages « découverte » en entreprises.

→ Vous financez des emplois en local, de personnels qui mettent en relation les jeunes et les entreprises pour développer l'apprentissage.

→ Vous soutenez l'artisanat en Pays de la Loire et participez à la promotion des métiers artisanaux !

→ Vous soutenez l'artisanat en Pays de la Loire et participez à la promotion des métiers artisanaux !

**INFORMATIONS :** Pôle orientation artisanat des Pays de la Loire - Olivier Rabréaud - 02 51 13 31 48  
orabreud@artisanatpaysdelaloire.fr

## MAF CHARCUTERIE-TRAITEUR

LES 31 JANVIER ET 1<sup>ER</sup> FÉVRIER, 9 APPRENTIS LIGÉRIENS EN CHARCUTERIE-TRAITEUR ONT PARTICIPÉ AU CONCOURS RÉGIONAL DU MEILLEUR APPRENTI DE FRANCE À L'URMA MAYENNE.



C'est Logan Menard, apprenti à Vallet (44) qui ira à la finale nationale à Paris. Martin Jabet apprenti à Bonnetable (72) est arrivé 2<sup>e</sup> et Emilien Dormet apprenti chez Éric Collet à Évron est 3<sup>e</sup> de cette compétition. Bravo à tous les participants ! Vous représentez fièrement le métier de charcutier-traiteur, métier en pleine évolution qui recherche nombre d'apprentis.

**CONTACT :** Sophie Bridier, développeuse de l'apprentissage  
sbridier@artisanatpaysdelaloire.fr - 02 43 53 88 55

En page 23, retrouvez toutes les formations proposées par l'URMA Mayenne. +



COMMUNIQUEZ DANS

le monde des

**artisans**



**THIERRY JONQUIÈRES**

DIRECTEUR DE PUBLICITÉ

06 22 69 30 22

[thierry.jonquieres@wanadoo.fr](mailto:thierry.jonquieres@wanadoo.fr)

**CÉDRIC JONQUIÈRES**

CHEF DE PUBLICITÉ

06 10 34 81 33

[cedric.jonquieres@orange.fr](mailto:cedric.jonquieres@orange.fr)

Le magazine de  
référence de l'artisanat

Des informations  
pratiques et locales

Alimentation,  
Bâtiment, Services,  
Production...



# La boîte à outils des artisans

Artisans, vous êtes de véritables couteaux-suisse : managers qui formez et motivez vos salariés, connectés avec vos clients, commerciaux pour vendre vos produits, gestionnaires pour assurer la pérennité de l'entreprise...

De la création de votre entreprise à sa reprise, la CMA vous propose des dispositifs d'accompagnement personnalisés et en groupe, pour vous guider dans ces multiples tâches. (Re)découvrez les !



## RH - management

Les hommes et les femmes qui composent une entreprise artisanale en sont la force vive. En contact ou non avec le client, ils véhiculent l'image de l'entreprise et garantissent la qualité du produit/service rendu. Apprenez à bien recruter vos salariés, les former et les encadrer

À choisir selon l'objectif recherché

	OBJECTIF	CONTENU	MODALITÉS	RESTE À CHARGE
<b>S'initier</b> PREMIERS PAS Initiation aux ressources humaines	Informez-vous et partagez des problématiques d'actualité	Présentation des nouvelles mesures ou information sur des thématiques d'actualité	De 1h30 à 2h, en groupe En présentiel ou en distanciel	<b>Pour l'artisan :</b> 0€, prise en charge par le Conseil régional et la CMA
<b>Se former</b> EN PRATIQUE Formation au management ..... EN PRATIQUE Formations au développement personnel ..... EN PRATIQUE Bilan de compétences	Perfectionnez votre management	Formations destinées aux chefs d'entreprises mais aussi aux collaborateurs en poste ou qui évolueront vers des postes à responsabilité	Chaque mois, des formations thématiques sont proposées au sein de la CMA, de 3 à 5 jours, pour les ressources humaines. En collectif	<b>Pour l'artisan :</b> 59€ par jour de formation, sous réserve des conditions de prise en charge des organismes financeurs.  Tarif public : 239€ par jour de formation.
	Comprendre les mécanismes psychiques pour les appliquer à son quotidien	Formations thématiques sur le lâcher-prise, la gestion du stress, la santé, la confiance en soi, l'affirmation de soi...		
	Réaliser un bilan de compétences pour construire votre devenir professionnel : vos aspirations pour évoluer ou se reconverter	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Bilan personnel : analyse du parcours personnel et professionnel, identification des motivations, aptitudes et compétences</li> <li>2. Recherche et analyse des métiers ou fonctions envisagés</li> <li>3. Co-rédaction et co-construction du plan d'action et des étapes de mise en œuvre des projets</li> <li>4. Suivi pour accompagner la finalisation du projet</li> </ol>		
<b>Recruter et fidéliser</b> CONSEILS Recrutement ..... CONSEILS Entretiens professionnels	Bénéficiez d'un accompagnement sur mesure pour optimiser vos recrutements	Accompagnement dans l'intégralité du processus de recrutement : analyse du besoin, définition du profil de poste recherché, formalisation de la fiche de poste, rédaction et diffusion de l'offre d'emploi, présélection des candidats, entretiens de recrutement jusqu'à l'intégration du salarié en entreprise	De 2 à 4 jours suivant les besoins, en individuel	<b>Pour l'artisan :</b> Reste à charge de 200€ à 300€, suivant la taille de l'entreprise, après prise en charge par le Conseil régional et la CMA.  Tarif public : → 2 jours : 1 360€ → 4 jours : 2 720€
	Préparez et menez les entretiens professionnels de ses salariés	Création d'outils adaptés à l'évaluation de vos salariés. L'entretien individuel fait un point objectif et global sur l'environnement, les missions, les compétences, les savoir-être du salarié ainsi que ses domaines de compétences, forces, faiblesses et motivations. C'est un outil d'implication et de fidélisation des salariés.		
<b>Agir</b> CONSEILS Organisation interne	Réaliser un état des lieux de son organisation pour l'enrichir	Réalisation d'un audit interne : diagnostic partagé des forces et des axes de progrès, entretiens avec les salariés, préconisations puis restitution et co-construction du plan d'actions		




La CMA des Pays de la Loire n'est pas assujettie à la TVA. Les dispositifs d'accompagnement sont donc nets de taxes, hormis CAPEA (numérique et action).

- **PREMIERS PAS** : Pour s'initier aux thématiques
- **CONSEILS** : Pour réfléchir concrètement aux applications dans votre entreprise : du diagnostic à la mise en place
- **EN PRATIQUE** : Pour vous former toute l'année.



Les artisans travaillent beaucoup et ont parfois des difficultés à concilier vie professionnelle et vie personnelle. C'est ce qu'a révélé une enquête sur la santé des artisans (voir page 6).  
Gestion du stress, sommeil et équilibre psychologique sont pourtant primordiaux pour le bien-être du chef d'entreprise artisanale et pour son entreprise. La CMA vous accompagne grâce à des dispositifs de prévention en matière de santé.




À choisir selon le niveau d'accompagnement souhaité

	OBJECTIF	CONTENU	MODALITÉS	RESTE À CHARGE
 <b>S'initier</b>  <b>PREMIERS PAS</b> Sensibilisation à la prévention santé du chef d'entreprise	S'informer et partager sur les pratiques de santé au travail du chef d'entreprise et les leviers de prévention	Découverte des principaux enjeux de la santé au travail, du lien démontré avec la performance de l'entreprise et des pistes d'actions de prévention	En présentiel 1h30 ou en distanciel 1h en groupe	<b>Pour l'artisan</b> : 0€, pris en charge en totalité par la CMA et ses partenaires
 <b>Se former</b>  <b>EN PRATIQUE</b> Être bien dans sa boîte, son corps et sa tête	Améliorez votre efficacité professionnelle et la performance de l'entreprise, gagnez en mieux-être au travail et préservez-vous dans l'exercice quotidien d'entrepreneur	Au travers d'exercices pratiques et ludiques : <b>1. Identification des liens</b> entre la performance des entreprises et les pratiques santé <b>2. Identification des bonnes pratiques</b> pour éviter la surchauffe mentale, se préserver autour de 4 piliers de l'hygiène de vie (alimentation, sommeil, stress et gestion du temps) et de 2 piliers pour l'entreprise (gestion et organisation) <b>3. Création de votre propre boîte à outils</b> et de votre stratégie de santé globale et durable, adaptée à vos besoins <b>4. Définition</b> de votre plan d'actions	Parcours de formation de 2 demi-journées en présentiel puis bilan individuel à 90 jours  Possibilité de suivre ce parcours en 100 % distanciel	<b>Pour l'artisan</b> : 59€ par jour de formation, sous réserve des conditions de prise en charge des organismes financeurs.  Tarif public : 239€ par jour de formation.
 <b>Se positionner</b>  <b>EN PRATIQUE</b> Santé de l'entreprise et capital santé du chef d'entreprise	Bénéficiez d'un plan d'actions ciblées pour (ré)investir et préserver votre santé au travail, en lien avec la performance de votre entreprise	Diagnostic de votre situation combinant la santé de l'entreprise et vos pratiques santé afin d'établir un ensemble d'actions personnalisées à mener pour vous préserver dans l'exercice quotidien de votre métier et améliorer votre efficacité professionnelle, en lien avec la performance de votre entreprise	Accompagnement individuel en entreprise	<b>Pour l'artisan</b> : 0€, pris en charge en totalité par la CMA (voir conditions) Prix public : 340€
<b>CONSEILS</b> Accompagnent individuel santé du chef d'entreprise	Améliorez vos pratiques santé au travail au quotidien en accomplissement, en performance et en épanouissement	<b>1. Définition des actions personnalisées à mener</b> , selon vos priorités afin de vous guider pour vous (re)centrer, (re)donner du sens, (re)trouver votre équilibre et (re)devenir acteur de votre santé <b>2. Accompagnement</b> sur-mesure dans le temps	Accompagnement individualisé de 4 à 10 demi-journées, suivant les besoins	<b>Pour l'artisan</b> : 340€ par demi-journée

# Commercial

Bien connaître son marché et sa cible pour bien vendre son produit au client, tel est le mantra commercial des entreprises. Tous les marchés, en France et à l'international, vous sont accessibles avec un bon accompagnement. La CMA vous éclaire sur les tendances de marchés d'aujourd'hui et de demain, vous accompagne pour élaborer la stratégie commerciale qui correspond à votre entreprise et vous ouvre les portes de l'international.


À choisir selon l'objectif recherché

	OBJECTIF	CONTENU	MODALITÉS	RESTE À CHARGE
 <b>S'initier</b>  <b>PREMIERS PAS</b> Initiation au commercial et au développement durable	Découvrez les nouvelles tendances de consommation, les nouveaux marchés et opportunités pour développer votre réseau	Présentation d'études et enquêtes sur les évolutions de comportements des consommateurs, la place du numérique dans les achats, l'évolution de la réglementation et les opportunités de nouveaux marchés	Réunions d'information de 2h en collectif En présentiel ou en distanciel	<b>Pour l'artisan :</b> 0€, prise en charge par le Conseil régional et la CMA
 <b>Se former</b>  <b>EN PRATIQUE</b> Formations à la relation commerciale	Formez-vous à la vente	Chaque mois, des formations thématiques sont proposées au sein de la CMA sur <b>la vente de ses produits et services, l'aménagement d'un point de vente, les premiers pas pour vendre à l'export...</b>	De 1 à 3 jours, selon les formations, en collectif	<b>Pour l'artisan :</b> 59€ par jour de formation, sous réserve des conditions de prise en charge des organismes financeurs  Tarif public : 239€ par jour de formation
 <b>Se positionner</b>  <b>CONSEILS</b> Stratégie commerciale  .....  <b>CONSEILS</b> Stratégie d'export	Élaborez une stratégie commerciale adaptée à votre entreprise	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réalisation d'un diagnostic pour prendre du recul sur votre stratégie commerciale en vue d'améliorer votre positionnement</li> <li>2. Définition d'un plan d'actions commerciales efficace</li> <li>3. Mise en place d'outils pour accompagner le développement</li> </ol>	2 jours, en individuel	<b>Pour l'artisan :</b> 0€, prise en charge intégrale par le Conseil régional et la CMA.  Tarif public : 1360€.
	Déterminez le potentiel de vente à l'export de votre entreprise	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Diagnostic de vos possibilités « proches ou grand export » et des sources permettant de définir vos cibles produits par pays</li> <li>2. Définition des moyens nécessaires à la mise en œuvre de votre démarche</li> <li>3. Revue de votre organisation en associant les actions et les outils nécessaires à la démarche export</li> <li>4. Rédaction d'un plan d'actions</li> </ol>	2 jours, en individuel	<b>Pour l'artisan :</b> 0€, prise en charge intégrale par le Conseil régional et la CMA.  Tarif public : 1360€.

# Gestion et organisation

Gérer une entreprise demande des connaissances particulières et la mise en place d'outils de pilotage adaptés. Comptabilité, financement, organisation, développement, la CMA vous donne les clés pour bien gérer votre entreprise.

À choisir selon l'objectif recherché

	OBJECTIF	CONTENU	MODALITÉS	RESTE À CHARGE
 <b>S'initier</b>  <b>PREMIERS PAS</b> Initiation à la gestion et à l'organisation d'entreprise	Découvrez l'essentiel de la gestion d'entreprise et les différentes possibilités de financement	Gestion de trésorerie, les points clés sur la rentabilité, les différentes possibilités de financement...	Réunions d'information de 2h. En présentiel ou en distanciel	<b>Pour l'artisan :</b> 0€, prise en charge par le Conseil régional et la CMA



## Se former

**EN PRATIQUE**  
Formations à la gestion d'entreprise

**EN PRATIQUE**  
Formation « ADEA » (Assistant Dirigeant d'Entreprise Artisanale)

### OBJECTIF

Me former à la gestion d'entreprise

Une formation reconnue pour collaborer efficacement avec le chef d'entreprise artisanale

### CONTENU

Chaque mois, des formations thématiques sont proposées au sein de la CMA pour se former au **pilotage, à la gestion, comptabilité, aux outils informatiques et à l'organisation de l'entreprise**

- **Communication** interne et en externe de l'entreprise
- **Gestion** et comptabilité courante et financière
- **Gestion administrative** quotidienne
- Contribution à la définition et au déploiement de la **stratégie commerciale** d'une entreprise artisanale

### MODALITÉS

Formations courtes de 1 à 3 jours

Formation certifiante de 24 mois (un jour par semaine) pour suivre tout ou une partie des modules de formation proposés : communication, comptabilité, gestion, stratégie commerciale, gestion administrative

### RESTE À CHARGE

**Pour l'artisan** : 59€ par jour de formation, sous réserve des conditions de prise en charge des organismes financeurs  
Tarif public : 239€ par jour de formation

**Prix artisan, conjoint collaborateur ou salarié** : différentes possibilités de prise en charge de la formation sont possibles, suivant la situation du stagiaire : reste à charge de 496€ pour les frais d'inscription.  
Prix public : 7 447,50€ pour l'ensemble de la formation  
Par module de compétences : nous consulter



## Se positionner

**CONSEILS**  
Performances économiques

### OBJECTIF

Mettez en place des outils adaptés pour booster vos performances économiques

### CONTENU

- Accompagnement individuel et sur-mesure, permettant d'**établir des outils de gestion et de pilotage**
- Information et orientation vers les différents **dispositifs de financement** (aides, plans de relance national et régional)

### MODALITÉS

Rendez-vous conseil en entreprise d'une demi-journée à 2 jours, suivant les besoins

### RESTE À CHARGE

**Pour l'artisan** : 0€, prise en charge intégrale par le Conseil régional et la CMA.

Tarif public :  
→ Une 1/2 journée : 340€  
→ 2 jours : 1 360€.



**CONSEILS PERFORMA**  
approche globale

### OBJECTIF

Définissez des actions adaptées et personnalisées pour améliorer la performance globale de votre entreprise

### CONTENU

- Diagnostic de l'entreprise** permettant d'aborder les différentes fonctions de l'entreprise (gestion et besoins en financement, positionnement sur le marché et organisation commerciale...) avec une analyse des points forts et des points d'amélioration de votre entreprise pour faire émerger des projets de développement, construire une stratégie pour faire évoluer et rendre votre activité plus compétitive
- Co-construction d'un plan d'actions** accompagnés de recommandations

### MODALITÉS

Une 1/2 journée en entreprise

### RESTE À CHARGE

**Pour l'artisan** : 0€, prise en charge intégrale par le Conseil régional et la CMA

Tarif public : 340€



## Approfondir

**CONSEILS**  
Difficultés financières ► stratégie et plan d'actions

**POUR ALLER PLUS LOIN**  
CAPEA Action



**LE 50° CAPEA ACTION** démarrera le 26 avril prochain. Depuis 2007, ce ne sont pas moins de 420 chefs d'entreprise artisanale qui ont été accompagnés dans le cadre de ce dispositif financé par le Conseil Régional.

### OBJECTIF

Prenez les bonnes décisions pour redresser la situation financière de votre entreprise

### CONTENU

- Évaluation de la situation financière** de l'entreprise
- Repérage des principales causes de difficultés** (structurelles, conjoncturelles, internes ou externes)
- Étude des alternatives** et mesures possibles pour redresser la situation
- Aide à la prise de décision** et mise en place d'outils adaptés de suivi de gestion (plan de trésorerie, budget prévisionnel...)

### MODALITÉS

Rendez-vous conseil avec le dirigeant

### RESTE À CHARGE

**Pour l'artisan** : 0€, prise en charge intégrale par le Conseil régional et la CMA

Tarif public : 1 360€

### OBJECTIF

Améliorez la performance globale de votre entreprise

### CONTENU

Dispositif alternant 5 jours de formation collective et 10 rendez-vous en entreprise pour des conseils personnalisés par des consultants agréés :  
**Jour 1** : Maîtriser la gestion de votre entreprise  
**Jour 2** : Écouter vos salariés et optimiser votre savoir-faire  
**Jours 3 et 4** : Définir et mettre en œuvre votre stratégie commerciale  
**Jour 5** : Le numérique au service de votre stratégie commerciale et de votre communication

### MODALITÉS

**Formation-action** : alternance de 5 jours de formation dans les locaux de la CMA du Maine-et-Loire et 10 demi-journées de conseil en entreprise sur 12 mois

### RESTE À CHARGE

**Pour l'artisan** :  
**Prestation de conseil** : 1 275€ HT après prise en charge du Conseil régional.  
**Formation** : 295€, sous réserve des conditions de prise en charge des organismes financeurs

Tarif public :  
**Prestation de conseil** : 4 250€ HT  
**Formation** 1 275€, avec prise en charge totale ou partielle possible selon l'organisme de financement de la formation professionnelle



# Numérique

Enjeu majeur de différenciation, de fidélisation et de conquête de clientèle, le numérique est un indispensable de la boîte à outils de l'artisan. Artisans, faites-vous accompagner pour évoluer dans vos pratiques, quel que soit votre niveau de connaissances du numérique.

À choisir selon votre niveau de connaissance du numérique

	OBJECTIF	CONTENU	MODALITÉS	RESTE À CHARGE
<p><b>S'initier</b> Débutant qui utilise assez peu le numérique et souhaite découvrir les outils à ma disposition</p> <p>PREMIERS PAS Initiation au numérique</p>	Découvrez les usages du numérique dans votre entreprise	Présentation et usages d'outils et applications de communication numériques adaptées aux TPE : réseaux sociaux, e-commerce, référencement Google, site Internet...	2h, en groupe	<b>Pour l'artisan :</b> 0€, prise en charge par le Conseil régional
<p><b>Se positionner</b> Pour approfondir certains points, progresser dans ses pratiques</p> <p>CONSEILS Performa numérique</p> <p><b>Performa</b> NUMÉRIQUE</p> <p>CONSEILS Stratégie et plan d'actions</p>	Évaluez la maturité numérique de votre entreprise et définissez un plan d'actions adapté	<ol style="list-style-type: none"> <li>Réalisation d'un <b>état des lieux</b> de mes pratiques</li> <li>Proposition d'un <b>plan d'actions</b></li> </ol>	Une 1/2 journée, en individuel	<b>Pour l'artisan :</b> 0€, prise en charge intégrale par le Ministère de l'économie et de l'emploi ainsi que le Conseil régional et la CMA Tarif public : 391€ Pour l'artisan : 0€
	Définissez une stratégie, un plan d'action numérique efficace et mettez-le en œuvre	Suite au dispositif Performa numérique, <b>accompagnement par un conseiller</b> pour répondre aux problématiques posées et mettre en place la stratégie à adopter	2 jours	<b>Pour l'artisan :</b> 0€, prise en charge intégrale par le Ministère de l'économie et de l'emploi ainsi que le Conseil régional et la CMA. Tarif public : 1 360€
<p><b>Agir</b> Accompagnement renforcé pour passer un nouveau cap</p> <p>EN PRATIQUE Formations au numérique</p> <p>POUR ALLER PLUS LOIN CAPEA Numérique</p> <p><b>CAPEA</b> PRENEZ LE BON CAP! Numérique</p>	M'approprier concrètement les outils numériques	Chaque mois, des formations thématiques sont proposées au sein de la CMA. <b>De débutant à confirmé, chacun peut progresser dans ses pratiques</b> sur les réseaux sociaux, l'utilisation d'un site vitrine, d'un Google my business...	De 1 à 5 jours, selon les formations	<b>Pour l'artisan :</b> 59€ par jour de formation, sous réserve des conditions de prise en charge des organismes financeurs Tarif public : 239€ par jour de formation
	Définir le projet numérique de mon entreprise et le mettre en œuvre de manière pratique	Parcours marketing digital	Alternance entre une formation collective (3 jours) et des conseils personnalisés en entreprise (6 demi-journées) sur 6 mois	<b>Pour l'artisan :</b> → <b>Prestation de conseil :</b> 765€ HT après prise en charge du Conseil régional. → <b>Formation :</b> 177€, sous réserve des conditions de prise en charge des organismes financeurs. Tarif public : → <b>Prestation de conseil :</b> 2 550€ HT → <b>Formation :</b> 765€, avec prise en charge totale ou partielle possible selon l'organisme de financement de la formation professionnelle
		Parcours sur l'organisation et le gain de temps		



Consulter le portail de la transformation numérique des entreprises : dossiers thématiques, actualités et témoignages d'entrepreneurs qui ont mis en place différents outils [www.francenum.gov.fr](http://www.francenum.gov.fr)



# Développement durable

Aguerri, le consommateur aspire à mieux consommer et est sensible à l'engagement des artisans en matière de préservation de l'environnement. Engagez-vous vers la transition écologique afin qu'économie et écologie riment au quotidien. Ces actions concrètes doivent être valorisées et devenir un avantage concurrentiel pour l'artisan.

À choisir selon l'objectif recherché

	OBJECTIF	CONTENU	MODALITÉS	RESTE À CHARGE
 <b>Se positionner</b> CONSEILS Perma environnement 	Engagez une démarche de transition écologique, gagnez des parts de marché et faites des économies	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Diagnostic environnement pour faire le bilan de sa situation environnementale</li> <li>2. Élaboration d'un plan d'actions à partir des besoins identifiés pour mieux intégrer la transition écologique au quotidien</li> <li>3. Accompagnement personnalisé pour mettre en œuvre le plan d'actions.</li> </ol>	Accompagnement individuel, en entreprise d'une journée	0€ pour l'artisan : financement de la Direction Générale des Entreprises et de la CMA
 <b>Valoriser ses actions avec des marques/labels</b> CONSEILS ÉCO DÉFIS 	Réaliser un état des lieux de vos pratiques environnementales et s'engager dans une boucle d'amélioration continue pour changer ses pratiques	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Diagnostic environnement sur 7 thématiques : déchets, emballages, énergie, mobilité, eau, produits, sociétal et durable.</li> <li>2. Choix de 3 défis à mettre en place la première année.</li> <li>3. Tous les 2 ans, présentation du dossier en commission pour l'attribution de la marque «Éco-défis».</li> <li>4. Mise en place d'un nouveau défi pour renouveler son engagement.</li> </ol>	Accompagnement individuel en entreprise sur le long terme incluant la présentation du dossier en commission régionale et la remise des supports de communication (macaron, trophée)	0€ pour l'artisan : financement par la Direction Générale des Entreprises, certaines collectivités territoriales et la CMA
CONSEILS : REPAR'ACTEURS  <b>répar'acteurs</b>	Valoriser les artisans qui agissent pour la réparation d'objets en facilitant la mise en relation des consommateurs et des entreprises de la réparation. Ces entreprises permettent un allongement de la durée de vie des objets et s'inscrivent dans une démarche d'économie circulaire de proximité	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Accompagnement individuel en entreprise</li> <li>2. Ateliers Répar'Acteurs : temps de formation sur les méthodes et outils qui permettent de développer et mieux répondre à la clientèle</li> <li>3. Actions collectives faisant la promotion de la réparation</li> </ol>	Accompagnement, sur le long terme, en individuel et collectif par un conseiller dédié à la CMA	0€ pour l'artisan : financement par l'ADEME, certaines collectivités territoriales et la CMA
CONSEILS IMPRIM'VERT 	Obtenir le label Imprim'Vert® qui valorise les imprimeurs engagés à une diminution des impacts de leur activité sur l'environnement	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Visite initiale : audit en entreprise</li> <li>2. Passage en comité régional pour l'attribution de la marque</li> <li>3. Visite de renouvellement tous les 3 ans par le référent Imprim'vert.</li> </ol>	Accompagnement individuel, en entreprise	Visite initiale : → De 1 à 9 salariés : 300€ → De 10 à 49 salariés : 500€ Visite de renouvellement : 250€
 <b>Approfondir</b> CONSEILS TPE GAGNANTES SUR TOUS LES COÛTS 	Réaliser des économies financières et réduire son impact environnemental en optimisant l'utilisation des ressources	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Analyse des principaux flux de l'entreprise : énergie, matières premières, eau et déchets</li> <li>2. Réalisation d'un bilan des consommations et des coûts associés pour proposer un programme d'actions afin de réduire les coûts pour l'entreprise</li> <li>3. Évaluation des actions mises en œuvre et formalisation de pistes d'amélioration</li> </ol>	Accompagnement individuel, en entreprise jusqu'à 5 jours, répartis sur 1 an	0€ pour l'artisan : financement par l'ADEME et le Conseil régional



# Prévention des risques en entreprise alimentaire

Artisans du secteur alimentaire, la réglementation vous impose de nombreuses contraintes sanitaires qui garantissent un niveau d'hygiène élevé et une fiabilité des produits au consommateur. La CMA vous informe et accompagne dans la mise en place de ces consignes au quotidien.

À choisir selon l'objectif recherché



	OBJECTIF	CONTENU	MODALITÉS	RESTE À CHARGE
<h2>S'initier</h2> <p><b>PREMIERS PAS</b> Initiation à la prévention des risques</p>	<p>Découvrez les contraintes réglementaires à respecter et vérifiez les conditions de faisabilité de votre projet avant de créer votre entreprise alimentaire</p>	<p><b>Déclaration d'activité (dérogation à l'agrément sanitaire) agrément sanitaire</b>                      → Exigences réglementaires en matière d'hygiène applicables aux locaux, aux équipements et véhicules                      → Politiques nationales liées à la nutrition et au gaspillage alimentaire                      → Exigences en termes de formation</p>	<p>Réunion d'information en groupe, en présentiel ou en distanciel d'1h30</p>	<p><b>Pour l'artisan et le grand public :</b> 0€, pris en charge par le Conseil régional et la CMA</p>
<h2>Se former</h2> <p><b>EN PRATIQUE</b> Formation : règles et obligations en hygiène alimentaire</p>	<p>Les obligations réglementaires et bonnes pratiques de l'hygiène Mise en place d'un plan de maîtrise sanitaire</p>	<p><b>Aliments et risques pour le consommateur :</b>                      → Les fondamentaux de la réglementation                      → Le plan de maîtrise sanitaire</p>	<p>2 jours de formation</p>	<p>Tarif tous publics et artisans : 330€, sous réserve des conditions de prise en charge des organismes financeurs.</p>
<h2>Se positionner</h2> <p><b>CONSEILS</b> Bonnes pratiques sanitaires alimentaires</p> <hr/> <p><b>CONSEILS</b> Optimisation et aménagement de l'espace de vente</p> <hr/> <p><b>CONSEILS</b> Conformité de l'espace de vente</p>	<p>Appliquez les bonnes pratiques pour pallier les risques sanitaires et alimentaires potentiels</p>	<p><b>Application des bonnes pratiques d'hygiène</b>                      → Maîtrise des opérations à risques                      → Mise en place de son plan de nettoyage-désinfection                      → Mise en place d'une traçabilité et de la procédure de gestion des non-conformités                      → Mise en place de ses autocontrôles                      → Mise à disposition d'outils adaptés à l'activité</p>	<p>2 demi-journées en entreprise et une visite de suivi</p>	<p>Tarif tous publics et artisans : 680€</p>
	<p>Respecter les règles d'hygiène alimentaire dans vos locaux tout en maximisant votre espace de travail</p>	<p>→ Présentation du <b>cadre réglementaire</b>                      → <b>Étude du projet d'aménagement</b> à partir des plans des locaux                      → Préconisations</p>	<p>Prestation personnalisée de conseil d'1h30 réalisée lors d'un entretien individuel En présentiel ou en distanciel</p>	<p>Tarif tous publics et artisans : 85€</p>
	<p>Réalisez un bilan de conformité réglementaire de vos activités au regard des règles d'hygiène alimentaire en vigueur et sécurisez la vente de votre fonds de commerce</p>	<p><b>1.</b> Présentation du cadre réglementaire  <b>2.</b> Visite des locaux avec le chef d'entreprise  <b>3.</b> Préconisations  <b>4.</b> Rédaction et remise d'un compte-rendu</p>	<p>Prestation de conseil en entreprise d'1 journée</p>	<p>Tarif tous publics et artisans : 425€</p>



# Transmission d'entreprise

Artisans, la CMA est à vos côtés tout au long de la vie de votre entreprise : de sa création à sa transmission.  
Cette dernière étape est cruciale pour la pérennité de la structure et votre sérénité future.

À choisir selon le degré de maturité de la transmission de l'entreprise

	OBJECTIF	CONTENU	MODALITÉS	RESTE À CHARGE
 <b>S'initier</b>  <b>PREMIERS PAS</b> Initiation à la transmission d'entreprise	Découvrez les étapes essentielles de la transmission d'entreprise pour transmettre avec succès et en toute sérénité	<b>Rencontres et temps d'échange</b> pour appréhender les étapes à suivre dans le cadre d'un projet de transmission et découvrir les différents modes de cession	Réunions d'information de 2h En présentiel ou en distanciel	<b>Pour l'artisan :</b> 0€, prise en charge par le Conseil régional et la CMA
 <b>Se former</b>  <b>EN PRATIQUE</b> Formations à la transmission d'entreprise	S'informer sur la cession d'entreprise ou sur la retraite du dirigeant	<b>Formation pour préparer sa transmission et appréhender la retraite :</b> → Préparer juridiquement son entreprise à la vente → Trouver un repreneur → Les conséquences juridiques et fiscales de la vente	1 journée	<b>Pour l'artisan :</b> 59€ par jour de formation, sous réserve des conditions de prise en charge des organismes financeurs.  Tarif public : 239€ par jour de formation.
 <b>Approfondir</b>  <b>CONSEILS</b> Préparation à la transmission d'entreprise  <hr/> <b>CONSEILS</b> Approche de valorisation de l'entreprise à transmettre  <hr/> <b>CONSEILS</b> Mise en relation cédant/repreneur	Obtenez un diagnostic complet de votre entreprise et un dossier de synthèse de l'entreprise à présenter à un repreneur	<ol style="list-style-type: none"> <li>Réalisation d'un diagnostic de l'entreprise : finances, RH, organisation, marché, rentabilité, capacité de développement, atouts et points faibles</li> <li>Présentation des préconisations, du ou des scénario(s) de cession et de ses modalités de mise en œuvre</li> <li>Remise d'un dossier de synthèse de l'entreprise à présenter à un repreneur</li> <li>Publication possible d'une annonce sur <a href="http://www.entreprendre.artisanat.fr">www.entreprendre.artisanat.fr</a></li> </ol>	2 jours, en individuel, en entreprise	<b>Pour l'artisan :</b> 200€ après prise en charge par le Conseil régional et la CMA
	Dans la continuité du diagnostic de transmission, réalisez une approche de valorisation objective de votre entreprise	<ol style="list-style-type: none"> <li>Réalisation d'un diagnostic transmission : finances, RH, organisation, marché, rentabilité, capacité de développement, atouts et points faibles</li> <li>Présentation des différents modes de transmission (vente du fonds de commerce ou vente des parts sociales) et sensibilisation aux incidences fiscales de la vente</li> <li>Approche de valorisation de votre entreprise</li> <li>Rédaction d'un dossier de présentation et de valorisation de l'entreprise.</li> </ol>	De 2 à 4 jours en individuel	<b>Pour l'artisan,</b> de 300€ à 900€ suivant la taille de l'entreprise et après prise en charge de la prestation par le Conseil régional et la CMA
	Cédants : entrez facilement en relation avec de potentiels repreneurs	<ol style="list-style-type: none"> <li>Rendez-vous pour calibrer l'offre et définir le profil du repreneur recherché</li> <li>Publication de l'offre de cession pendant 30 mois sur le site de la Bourse Nationale des repreneurs et cédants : <a href="http://www.entreprendre.artisanat.fr">www.entreprendre.artisanat.fr</a></li> <li>Sélection des repreneurs correspondant au profil que vous recherchez</li> <li>Mise en relation avec des repreneurs potentiels intéressés</li> </ol>	Un rendez-vous en entreprise	<b>Pour l'artisan :</b> 75€ après prise en charge par le Conseil régional et la CMA

UN RENSEIGNEMENT, UNE INSCRIPTION ? LES CONSEILLERS DE LA CMA DES PAYS DE LA LOIRE SONT À VOTRE DISPOSITION EN DÉPARTEMENTS POUR METTRE EN PLACE L'ENSEMBLE DE CES DISPOSITIFS DANS VOTRE ENTREPRISE :

CMA DE LA MAYENNE  
39, quai Gambetta - CS 30227 - 53002 LAVAL cedex  
02 43 49 88 88 - entreprises53@artisanatpaysdelaloire.fr

Retrouvez nous aussi sur [artisanatpaysdelaloire.fr](http://artisanatpaysdelaloire.fr)  
Vous avez des questions, nous avons des solutions !

# Les formalités juridiques

**SIMPLIFIEZ VOS DÉMARCHES LÉGALES!** Votre CMA vous accompagne dans vos formalités juridiques, de la création de votre entreprise artisanale à sa transmission, en passant par l'embauche de vos apprentis. Nos 44 experts, répartis sur tous les Pays de la Loire, simplifient vos démarches, éclairent vos choix, garantissent leur légalité et vous font gagner du temps.



◀ L'équipe des Formalités juridiques de la CMA de la Mayenne.

## FORMALITÉS DES ENTREPRISES

La loi a confié aux CMA la mission d'immatriculation des entreprises artisanales. C'est le passage obligatoire pour que toute entreprise artisanale existe

légalement : elle est alors inscrite au répertoire des métiers. À cette occasion, un accompagnement bienveillant sur le contrôle préalable de la qualification est effectué dans

tous les cas.

Les conseillers de la CMA vous proposent 3 prestations, pour les créations, reprises et transmissions d'entreprises :

À choisir selon le niveau d'accompagnement souhaité

AUTONOMIE	GUIDAGE	TRANQUILLITÉ
<p><b>1 VÉRIFICATION</b> que le dossier est complet puis diffusion à tous les partenaires (URSSAF, Sécurité sociale des Indépendants, INSEE...)</p>	<p><b>2 MON COACH FORMALITÉS :</b> l'artisan fait lui-même sa déclaration. La CMA l'assiste et répond à toutes ses questions.</p>	<p><b>3 MES FORMALITÉS CLÉS EN MAIN :</b> la CMA réalise la démarche pour l'artisan qui lui délègue totalement cet acte.</p>

+ 02 43 49 88 88 - cfe53@artisanatpaysdelaloire.fr

## FORMALITÉS D'APPRENTISSAGE

Le contrat de travail qui lie un artisan et son apprenti est un document juridique codifié. La CMA vous guide, selon vos besoins, sur ces prestations pour expertiser votre recrutement (contrat/rémunération principale et accessoire) et valider la légalité du document :

→ Rédaction du contrat et de ses avenants éventuels tout au long de l'apprentissage

→ Rédaction d'une rupture éventuelle de contrat

→ Calcul de la rémunération du jeune, selon son âge, son parcours et la convention collective du métier

→ Calcul des aides auxquelles l'artisan peut prétendre.

Les conseillers formalités juridiques font également le lien avec le CFA qui valide l'inscription de l'apprenti au centre de formation professionnelle.

Les partenariats avec l'URMA des Pays de la Loire ou les autres CFA sont particulièrement développés. Le contrat est ensuite déposé auprès de chaque opérateur de compétences pour déclencher le financement de la formation de l'apprenti. En cas de difficultés liées à l'exécution du contrat, depuis deux ans, une médiation peut être mise en place entre le jeune et le maître d'apprentissage.

“

### TÉMOIGNAGE

J'ai toujours eu recours à la CMA pour l'élaboration des contrats d'apprentissage. C'est une sérénité! L'équipe est efficace, réactive et toujours à l'écoute! Céline, coiffeuse depuis 25 ans en Mayenne.

”



**POUR EN SAVOIR +,** consultez le guide de l'employeur sur la réglementation, les aides, la durée et les conditions de travail... Il reprend les droits, devoirs et obligations liés à la signature d'un contrat d'apprentissage.

+ 02 43 49 88 88 - apprentissage53@artisanatpaysdelaloire.fr

⊕ Artisans, afin de valoriser votre expertise auprès de vos prospects et clients, demandez :

→ Votre carte professionnelle d'artisan

→ La qualité d'artisan/artisan d'art et maître artisan/d'art.



**UN CONSEILLER DU SERVICE FORMALITÉS JURIDIQUES VOUS RÉPOND DU LUNDI AU VENDREDI :**

- par téléphone de 8h30 à 12h30
- par mail : réponse sous 48h après étude personnalisée de votre dossier
- sur rendez-vous : nous contacter pour connaître les modalités.

MADAME APPRENTIE 2022

# Emily Chatellier, apprentie mécanicienne auto

Emily Chatellier est apprentie en BTS mécanique auto à l'URMA Mayenne et vient de remporter le concours Madame Artisanat 2022, catégorie apprentie. Rencontre avec cette jeune femme de 20 ans passionnée de vieilles voitures américaines.



Retrouvez en vidéo le portrait d'Emily Chatellier sur [www.artisanatpaysdelaloire.fr](http://www.artisanatpaysdelaloire.fr)



**C'**est à l'âge de 17 ans que le déclic pour la mécanique automobile s'est imposé à Emily. Alors lycéenne en bac scientifique, elle s'interroge sur son avenir et ses vœux post-bac, avec une certitude : ne pas faire de longues études généralistes. *« J'avais envie de terrain alors, pendant les vacances, j'ai fait un stage dans un garage automobile. Une révélation ! Depuis toute petite, mes parents m'emmènent voir des rassemblements de vieilles voitures mais je n'avais jusqu'alors jamais songé en faire mon métier. »*

## Au féminin

Emily s'inscrit donc en bac pro puis poursuit ses études en BTS maintenance automobile à l'URMA Mayenne où elle s'épanouit. Pourtant, sa recherche d'apprentissage n'a pas été de tout repos. Pendant plusieurs mois, elle accumule les refus des garages, certains lui avouant même qu'ils ne la prennent pas car c'est une femme.

**« Manque de force. » « Les clients n'accepteront pas qu'une femme touche à leur voiture »**

Les clichés persistent mais Emily a suffisamment de caractère pour s'en moquer. *« Les mentalités évoluent. C'est régulier que les clients me*

*félicitent et me remercient d'avoir réparé leur voiture. Aujourd'hui on a tout le matériel pour porter le moins possible et des techniques existent pour préserver son dos. Ce n'est pas un métier réservé aux hommes. Certes, il ne faut pas avoir peur de se salir les mains mais il faut aussi être logique et réfléchir. Les voitures sont de plus en plus informatisées, le savoir évolue en permanence, c'est stimulant. »* Et les collègues d'Emily sont de son avis, ils reconnaissent qu'une approche féminine du métier leur apporte beaucoup professionnellement. Auto Distribution est un centre technique automobile. Emily est donc très polyvalente et développe son expertise de manière poussée.

## Un avenir brillant

La suite ? La marque BMW a d'ores et déjà proposé à Emily de réaliser un CQP de Technicien expert de l'après-vente automobile au sein de son école en région parisienne, après son BTS. En effet, Emily et son binôme de concours, Océane Davoust, ont été finalistes du challenge national BMW en mai 2021. *« D'abord je me concentre sur le BTS et ensuite on verra. À long terme, j'aimerais travailler en tant que salariée quelques années, monter les échelons puis pourquoi pas ensuite ouvrir mon propre garage avec*

*mon conjoint, lui aussi technicien automobile. Mon prochain défi c'est le concours Excellence Mécanique Alpine F1 en mars. »*

Toute en discrétion, Emily n'en est pas moins investie : trésorière et pilote de formule pour Technicampus, l'association des étudiants en mécanique auto de l'URMA Mayenne, membre d'une association de cybersécurité automobile, conseillère municipale de sa commune et membre du conseil d'administration de son club de hand. Rien n'arrête celle qui rêve de retaper une vieille voiture américaine des années 70 !



**280 candidates ont participé à cette édition 2022 du trophée Madame Artisanat. Merci et bravo à toutes !**

**Vous aussi tentez votre chance au Prix Madame Artisanat, rendez-vous en 2023.**

# N'avancez pas seul, FORMEZ-VOUS!

NOS FORMATIONS À VENIR JUSQU'À L'ÉTÉ

La CMA de la Mayenne propose aux artisans de se former aux fonctions supports de l'entreprise : informatique, prévention, communication, management, vente...  
Des dispositifs à tarif modique permettant une montée en compétences rapide grâce à une prise en main opérationnelle des outils et des techniques enseignées par des formateurs indépendants.

## Me former au développement personnel

- **Lundi 4 avril** - Le syndrome de l'imposteur
- **Lundi 25 avril** - Augmenter la confiance en vous par la couleur
- **Lundi 9 mai** - Gérer ses émotions pour être plus performant
- **Jeudi 19 mai** - Savoir lâcher prise
- **Jeudi 9 juin** - Retrouver l'harmonie et le bien-être au travail avec le feng shui
- **Lundi 13 juin** - Améliorer sa concentration et sa mémoire

## Me former à la prévention des risques

- **Lundi 4 et mardi 5 avril** - Connaître les règles et obligations en hygiène alimentaire (2 jours)
- **Mardi 7 et mercredi 8 juin** - Connaître les règles et obligations en hygiène alimentaire (2 jours)

## Me former au commercial

- **Vendredi 8 avril** - Relancer ses factures à l'amiable
- **Lundi 9 mai** - Oser la vente additionnelle (spécial fête des mères)
- **Jeudi 23 juin** - Construire un argumentaire imparable pour ses produits
- **Vendredi 24 juin** - Relancer ses factures à l'amiable

## Me former au numérique

- **Vendredis 29 avril, 6, 13 et 20 mai, 3 juin** - Wordpress

## Me former à la communication

- **Lundi 13 juin** - Communiquer avec Instagram (niveau 1)
- **Vendredi 17 juin** - Sketchup perfectionnement
- **Vendredi 24 juin** - Préparer ses photos pour le web
- **Jeudi 30 juin** - Développer sa communauté sur Instagram (niveau 2)



Pour le chef d'entreprise, le conjoint collaborateur, le salarié de l'artisanat, le créateur et/ou repreneur d'entreprise



Chambre de métiers et de l'artisanat de la Mayenne  
39, quai André Pinçon à Laval



Artisan, travailleur non salarié : 59 € par jour  
Autre public : 239 € par jour

**CONTACT :** Fabienne Joubrel - 02 43 49 88 62  
creation53@artisanatpaysdelaloire.fr



## BILAN DE COMPÉTENCES

**24 HEURES,**  
en rendez-vous individuel

Faire le point sur vos aspirations  
et réfléchir à votre avenir  
professionnel



Stéphanie Crison et Cécile  
Douvres : 02 43 49 88 88

## ATELIERS DU NUMÉRIQUE

### AU PROGRAMME

- Comment se lancer dans le numérique ?
- Quels sont les outils indispensables ?
- Quels sont les principaux réseaux sociaux ?
- Quelle est l'utilité d'un site Internet ?
- Ma stratégie marketing numérique.



Prochaines dates : 6 avril et 1<sup>er</sup> juillet, de 14h à 17h30



Offert



**CONTACT :** Vanessa Rocton  
02 43 49 88 64 - 06 48 92 71 40  
vrocton@artisanatpaysdelaloire.fr

**Toutes les informations sur les dispositifs de formation à destination des artisans dans le dossier de ce magazine, en pages 10 à 17.**



# L'entreprise Samuel Geneslay

## VERS UN DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

L'entreprise Samuel Geneslay crée et fabrique des meubles sur mesure de grande qualité. Privée de contact commercial depuis le début de la crise du covid-19, Nadège Geneslay, la conjointe collaboratrice, a suivi un accompagnement CAPEA numérique avec la CMA de la Mayenne pour aller conquérir de nouveaux clients en ligne.

**E**n 2009, au départ à la retraite de M. et M<sup>me</sup> Terrier, Samuel Geneslay a repris l'entreprise créée en 1980. Cet ébéniste de formation a fait son apprentissage puis a été salarié de l'entreprise. Avec sa femme Nadège, ils ont actuellement 2 salariés et proposent des meubles sur mesure : cuisines, salles à manger, dressings, salles de bain... « *Chaque pièce est conçue de A à Z au sein de notre entreprise : de la conception adaptée au besoin du client, à la fabrication avec choix de matière, forme, couleur et finition puis la pose. On achète notre bois dans deux scieries mayennaises. On est donc 100% autonomes dans notre processus de fabrication.* »

### Le tournant du Covid-19

Depuis le début de la crise du Covid-19, l'entreprise, qui se faisait alors connaître lors des foires et salons locaux, se trouve dépourvue de visibilité. Pour attirer de nouveaux clients, Nadège Geneslay a été accompagnée par la CMA de la Mayenne afin de faire évoluer ses pratiques numériques. **Elle a suivi le dispositif CAPEA numérique.** « *Le*

*premier constat a été notre manque de visibilité sur les réseaux sociaux. On a alors créé un Instagram et j'ai appris à valoriser l'entreprise sur Facebook et Google My Business, avec des astuces et des phrases types à faire et à ne pas faire. Avant je passais beaucoup de temps à créer mes publications et à les dupliquer. Aujourd'hui, je sais comment les planifier et les optimiser pour qu'elles soient les plus performantes possibles. Notre site Internet avait besoin de rafraîchissement interne, on l'a donc entièrement revu.* »

Consciente que l'e-réputation est importante, Nadège a également ajouté un QR code vers les avis Google sur ses factures. Elle a inséré un lien cliquable amenant vers le téléphone de l'entreprise dans sa fiche Google, a appris à bien cadrer ses photos... « *Autant de petites choses assez simples mais qui ont un vrai effet commercial. Ce CAPEA numérique a vraiment été bénéfique pour l'entreprise : pendant 6 mois on alterne la formation théorique à la CMA de la Mayenne en groupe*

*et on accueille l'intervenant au sein de l'entreprise. On commence par faire un état des lieux de nos habitudes numériques et ensuite on met en place des actions concrètes. La formule de demi-journées est pratique pour s'organiser et se libérer du temps. C'est une formation 100% personnalisée que je recommande à chaque artisan.* »

En complément du dispositif CAPEA numérique, Samuel Geneslay s'est également formé à l'utilisation du logiciel Sketch up avec la CMA de la Mayenne pour proposer à ses clients des plans en 3D, indispensables pour concrétiser l'acte d'achat.

Aujourd'hui, au sein de son showroom de Blandouet St-Jean (anciennement St-Jean sur Erve), le couple Geneslay accueille une clientèle beaucoup plus locale qu'avant le Covid-19. Les outils numériques et le bouche à oreille étant désormais leur meilleure vitrine.

L'entreprise Samuel Geneslay a bénéficié d'une prise en charge d'une partie du coût de la formation grâce au partenariat entre la CMA de la Mayenne et le Crédit Mutuel. Ces aides sont accessibles à tous les artisans clients du Crédit Mutuel qui réalisent des formations à la CMA de la Mayenne.

**i SERVICE AUX ENTREPRISES** – 02 43 49 88 72 – entreprises53@artisanatpaysdelaloire.fr



### SAMUEL GENESLAY

La Cogeaisière,  
53270 Blandouet-Saint-Jean  
02 43 90 28 42

contact.meublesgeneslay@orange.fr

**f** @GeneslaySamuelcreation  
fabricationdemeubles

**u** geneslay\_creameubles

## CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE - URMA

# La rentrée se prépare maintenant !

Dans son rapport publié le 2 février dernier, le Gouvernement annonçait des chiffres records en matière de signature de contrats d'apprentissage entre 2020 et 2021. La tendance se vérifie dans nos URMA en Pays de la Loire avec une augmentation de 11,3% (18% en Mayenne), entre la dernière rentrée 2021-2022 et la précédente. Zoom sur les formations proposées à l'URMA Mayenne, centre de formation professionnelle de la CMA de la Mayenne, pour bien préparer la prochaine rentrée.

## Journée portes ouvertes

le 29 janvier dernier

Les portes-ouvertes sont l'occasion, pour les jeunes et leurs familles, de découvrir les métiers de l'artisanat, de visiter les centres de formation et de trouver des réponses à l'ensemble de leurs questions : transport, hébergement, rythme d'alternance, recherche de maître d'apprentissage...

# 5 200

visiteurs ont été accueillis sur les 6 sites de l'URMA Pays de la Loire à Ste-Luce sur Loire, St Nazaire, Angers, Laval, Le Mans et La Roche-sur-Yon.



## Découvrez nos centres de formation lors de visites privées



### NOS CENTRES DE FORMATION SONT TOUJOURS OUVERTS !

Pour le public n'ayant pu se déplacer le 29 janvier, notre centre de formation propose des séances de rattrapage pour découvrir les métiers, l'offre de formation et l'apprentissage lors de visites privées. Votre futur apprenti est peut être parmi ceux-là ! Faites-nous connaître vos souhaits de recrutements en contactant votre développeur de l'apprentissage (contact en page de droite).

À l'occasion de la semaine de l'entreprise du 25 avril au 2 mai, participez à nos alternances dating ! Accélérez la détection de votre futur apprenti. Programme et renseignements en contactant les développeurs de l'apprentissage.

## L'URMA Pays de la Loire en chiffres

- 6 centres de formation
- 100 formations du CAP au bac+2
- 88% de réussite aux examens en 2021
- 5 000 entreprises partenaires
- 8 500 apprenants : apprentis et adultes en formation
- 400 jeunes en mobilité européenne et internationale.



## Nos formations

### Des équipes au service des apprentis et des maîtres d'apprentissage

#### 4 sites à Laval



##### MÉTIERS DU BÂTIMENT

**CARRELEUR MOSAÏSTE** • CAP • BP  
**CHARPENTIER BOIS** • CAP  
**COUVREUR** • CAP • MC (Zinguerie) • BP  
**ÉLECTRICIEN** • CAP • BAC PRO (MELEC)  
**MAÇON** • CAP • BP  
**MENUISIER FABRICANT** • CAP • BP  
**MENUISIER INSTALLATEUR** • CAP  
**INSTALLATEUR SANITAIRE** • CAP  
**INSTALLATEUR THERMIQUE** • CAP  
**PLATRIER-PLAQUISTE** • CAP • BP  
**PEINTRE** • CAP • BP

##### 84, boulevard Volney

Contact : Angéline Collomb - Développeur de l'apprentissage  
 06 07 36 59 49 - acollomb@artisanatpaysdelaloire.fr



##### SOINS À LA PERSONNE

**COIFFEUR** • CAP • MC (coupe couleur) • BP • BTS  
**ESTHÉTIICIEN** • CAP • BP

##### 30, boulevard Volney

Contact : Marlène Bellier - Développeur de l'apprentissage  
 06 83 65 86 80 - mbellier@artisanatpaysdelaloire.fr



##### MÉCANIQUE

**MÉCANICIEN AGRICOLE** • CAP • BAC PRO  
**MÉCANICIEN AUTOMOBILE** • CAP • MC (MSEA)  
 • BAC PRO • BTS (MVA)  
**MÉCANICIEN ESPACES VERTS** • CAP • BAC PRO

##### 115, boulevard Volney

Contact : Marie Lemasson - Développeur de l'apprentissage  
 06 48 47 88 15 - mlemasson@artisanatpaysdelaloire.fr



##### ALIMENTATION

**BOULANGER** • CAP • MC (Boulangerie Spécialisée) • BP  
**BOUCHER** • CAP • CTM (préparateur vendeur)  
**CHARCUTIER - TRAITEUR** • CAP • MC (employé traiteur)  
**PÂTISSIER** • CAP • MC (pâtisserie-chocolaterie-glacierie-confiserie) • BTM

##### 30, boulevard Volney 39, avenue de Chanzy (Pâtisserie)

Contact : Sophie Bridier - Développeur de l'apprentissage  
 06 83 65 58 35 - sbridier@artisanatpaysdelaloire.fr



##### RESTAURATION

**CUISINIER** • CAP • BP • MC (cuisinier en desserts de restaurant)  
**SERVEUR HÔTELLERIE-CAFÉ-RESTAURANT** • CAP  
 • MC (organisation de réception) • BP  
**CUISINIER ET SERVEUR EN COLLECTIVITÉS** • CAP

##### 39, avenue de Chanzy

Contact : Marie Lemasson - Développeur de l'apprentissage  
 06 48 47 88 15 - mlemasson@artisanatpaysdelaloire.fr



##### SANTÉ

**AIDE-SOIGNANT** • DE

Contact : Marie Lemasson - Développeur de l'apprentissage  
 06 48 47 88 15 - mlemasson@artisanatpaysdelaloire.fr

**PRÉPARATEUR EN PHARMACIE** • BP • DEUST

Contact : Marlène Bellier - Développeur de l'apprentissage  
 06 83 65 86 80 - mbellier@artisanatpaysdelaloire.fr

##### 39, avenue de Chanzy

#### NIVEAU 3

**CAP** • Certificat d'Aptitude Professionnelle  
**CTM** • Certificat Technique des Métiers  
**MC** • Mention complémentaire

#### NIVEAU 4

**BAC PRO** • Bac Professionnel  
**BP** • Brevet Professionnel  
**BTM** • Brevet Technique des Métiers  
**CQP** • Certificat de Qualification Professionnelle  
 • (Peinture en carrosserie, Carrosserie, TCMA, TAVA)  
**DE** • Diplôme d'État

#### NIVEAU 5

**CQP** • Certificat de Qualification Professionnelle (TEAVA et TEAVVUI)  
**BTMS** • Brevet Technique des Métiers Supérieur  
**BTS** • Brevet de Technicien Supérieur

Des aides financières à l'apprentissage sont mises en place par le Gouvernement pour toute signature de contrat jusqu'au 30 juin 2022.  
 Artisans, il est encore possible d'en bénéficier !

# Accueil des apprentis en situation de handicap : l'URMA Mayenne engagée

Accéder à une formation est un enjeu déterminant pour les personnes en situation de handicap afin d'intégrer le monde du travail. À la rentrée 2021-2022, l'URMA Mayenne comptait **64 apprentis en situation de handicap**. Avec **2 référentes et un coordinateur départemental**, l'URMA Mayenne se donne les moyens de les accueillir dans les meilleures conditions possibles pour les aider à devenir les artisans de demain.

Depuis 2020, la prise en compte du handicap s'inscrit dans le cadre de la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel ». Le développement de l'apprentissage est une des voies privilégiées d'insertion professionnelle pour les personnes en situation de handicap. Cette loi oriente vers une **personnalisation des parcours d'apprentissage** avec la nomination obligatoire d'un référent handicap au sein des centres de formation professionnelle. La certification Qualiopi garantit la qualité des formations dispensées.

## Une charte d'engagement

Le Conseil régional des Pays de la Loire et l'Agefip ont mis en place une charte régionale pour favoriser l'accès à la formation et à l'emploi des personnes en situation de handicap qui repose sur le principe d'accès pour tous à l'ensemble des organismes de formation de la région.

Signée le 18 novembre dernier par une vingtaine d'organismes ligériens dont l'URMA Mayenne, cette charte a été l'objet d'une matinée de travail le 17 mars. Les acteurs mayennais de la formation professionnelle ont pu échanger sur leurs bonnes pratiques et initier cette démarche commune.

En tant que centre de formation professionnelle support pour le département de la Mayenne, l'URMA Mayenne porte la mission du coordonnateur départemental de la démarche régionale. Il s'agit de Jérôme Robert dont le rôle est de créer une dynamique au niveau départemental en facilitant les liens entre les différents acteurs du réseau, ceci afin de sécuriser l'accès à la formation et les parcours de formation des personnes en situation de handicap. Il anime le réseau départemental des organismes de formation mayennais pour faciliter l'inclusion des personnes en situation de handicap en formation. C'est une ressource pour les entreprises qui souhaitent accueillir des personnes en situation de handicap en formation.



**Jérôme Robert**  
02 43 59 03 62 – 06 07 07 25 98  
jrobert@artisanatpaysdelaloire.fr

Fort de son investissement dans la démarche régionale d'accueil des apprenants en situation de handicap, l'URMA Mayenne va au-delà des obligations légales et accompagne les apprentis en situation de handicap avec 2 référentes dédiées :



**Mathilde Bignon**, sur le site avenue de Chanzy (restauration, pharmacie, pâtisserie)  
02 43 59 03 60  
mbignon@artisanatpaysdelaloire.fr



**Mélanie Delaporte**, sur les sites du boulevard Volney (alimentaire, mécanique, soins, bâtiment) - 02 43 91 48 17  
mdelaporte@artisanatpaysdelaloire.fr

Toutes deux évaluent les besoins de chaque apprenti puis mettent en place des adaptations pour lui permettre de suivre sa formation sans difficulté. Au quotidien, elles sont aux côtés des apprentis lors des semaines de formation à l'URMA et peuvent également intervenir pour résoudre les problématiques en entreprise. Elles sont en contact permanent avec les structures externes interagissant auprès de l'apprenti, pour une prise en charge globale.

## LE SAVEZ-VOUS ?

→ **80 % des handicaps sont invisibles** : contrairement aux idées reçues, le handicap ne se réduit pas à celui que nous voyons. 1 % seulement des personnes handicapées sont en fauteuil roulant.

→ **La plupart des situations de handicap ne nécessitent aucune adaptation** mais lorsque c'est nécessaire, des solutions de compensation existent. Dans seulement 15% des cas, il est nécessaire d'aménager le poste d'une personne en situation de handicap.

Des aides aux entreprises artisanales accueillant +

un apprenti en situation de handicap existent.

Renseignez-vous !



## Témoignage

« Grâce à un stage en restauration scolaire, j'ai découvert le métier d'employé en restauration collective. Déjà titulaire d'un CAP couture, mon emploi du temps à l'URMA Mayenne a été aménagé. J'ai des temps individualisés au centre de ressources et également avec un professeur pour travailler des notions que je ne comprends pas, avec des outils adaptés. Au quotidien, je suis intégrée à un groupe classe. Cela m'aide beaucoup dans ma formation, me rassure et me permet de prendre confiance en moi et mes capacités. » Marine





# Des conseils RH pour accompagner les chefs d'entreprise

La prestation de conseil en ressources humaines (PCRH) permet aux TPE d'être accompagnées par un professionnel en la matière. Utile en ces temps où l'organisation du travail, entre activité partielle, gestion de salariés « cas contact » et télétravail, peut vite tourner au casse-tête, d'autant plus dans les petites structures qui ne disposent pas d'un professionnel RH ! Explications. *Isotitia Muller*

## Un accompagnement RH adapté à chaque entreprise

Toutes les entreprises de moins de 250 salariés peuvent bénéficier d'un accompagnement en ressources humaines, avec une priorité donnée aux TPE-PME qui ne disposent pas de fonction RH en interne. L'objectif est de passer la crise, ou d'accompagner la reprise d'activité en offrant aux chefs d'entreprise artisanale les conseils en gestion dont ils ont besoin.

La PCRH est réalisée par un cabinet conseil extérieur qui, après avoir échangé avec le chef d'entreprise, personnalise le contenu de la prestation afin d'aborder et de résoudre les problématiques spécifiques à la structure. Organisation du travail, besoins en emplois, recrutements, adaptation des effectifs en fonction des commandes, formation, gestion des compétences pour passer le cap de la transition numérique... sont autant de sujets qui peuvent être traités via la PCRH. Des actions plus ciblées peuvent également être menées comme une étude de réorganisation de l'activité, notamment en cas de diversification ou de déménagement.

## Un accompagnement pris en charge

Très souple, la PCRH s'adapte aux besoins des entreprises et peut être organisée sous la forme d'un accompagnement individuel ou collectif. Il peut s'agir soit d'un diagnostic action d'un à dix jours, soit d'un accompagnement approfondi de dix à vingt jours, sur une durée de douze mois.

S'agissant du financement, l'aide de l'État est fixée à un montant maximum de 15 000 € hors taxe par entreprise. Mais les opérateurs de compétences (Opco) peuvent également participer à l'effort financier.

Les artisans souhaitant bénéficier d'un accompagnement RH doivent s'adresser à la DREETS dont dépend leur entreprise.

**Une instruction du 19 janvier 2022 prolonge le bénéfice de ces aides pour toutes les prestations réalisées avant le 30 juin 2023.**

**RETROUVEZ LES COORDONNÉES DE VOTRE DREETS** (ex-inspection du travail) sur [travail-emploi.gouv.fr](http://travail-emploi.gouv.fr).  
Les artisans peuvent également contacter directement leur Opco.

# LF 2022 : les mesures qui intéressent les entreprises

**Baisse d'impôt, déductibilité de la TVA, aides... Comme chaque année, la loi de finances (LF) opère des changements quant aux règles applicables aux entreprises. Tour d'horizon des principales mesures qui intéressent les chefs d'entreprise artisanale en 2022.** *Loetitia Muller*

## Revalorisation des tranches du barème de l'impôt sur les revenus

Les tranches de revenus du barème de l'impôt 2022 sur les revenus de 2021 sont relevées de 1,4 % (contre 0,2 % en 2021). Le but est de contenir les effets de l'inflation. Les taux de prélèvement à la source par défaut sont alignés sur ce barème.

## TVA plus rapidement exigible et déductible

Le texte fixe au 1<sup>er</sup> janvier 2023, la date à laquelle la TVA deviendra exigible, et déductible, pour les livraisons de biens dès l'encaissement d'un acompte. L'objectif est de simplifier cet impôt et de se mettre en conformité avec le droit communautaire.

## Les pourboires défiscalisés

En 2022 et 2023, les pourboires versés par les clients pour service rendu seront exonérés de cotisations sociales, de contributions et d'impôt sur le revenu.

## Réduction d'impôt en cas d'investissement dans les PME

Les investissements dans les PME continueront en 2022 à bénéficier d'une majoration de réduction de 18 % à 25 %. Cette mesure couvre les sommes investies jusqu'à 50 000 € par personne, soit 100 000 € pour un couple.

## Suppression d'exonérations jugées inefficaces

Le texte abroge les exonérations temporaires accordées aux entreprises qui bénéficient d'une exonération d'impôt sur les sociétés (IS) au motif qu'elles reprennent une entreprise ou un établissement industriel en difficulté. C'est le cas de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et de la taxe foncière sur les propriétés bâties, cotisation foncière des entreprises (CFE) : en 2022 les entreprises visées devront les payer.

## Taxe pour le fonctionnement de l'autorité des relations sociales des plateformes d'emploi

L'ARPE, établissement public créé pour représenter les travailleurs indépendants des plateformes type Uber Eat ou Deliveroo, bénéficiera de ressources via la création d'une taxe que la loi de finances a conçue spécialement.

## Aide pour l'embauche d'alternants

L'aide exceptionnelle à l'alternance est prolongée jusqu'en juin 2022. Elle bénéficie aux employeurs qui recrutent jusqu'à cette date un alternant, apprenti ou jeune sous contrat de professionnalisation, de moins de 30 ans. Elle s'élève à 5 000 € pour un mineur et à 8 000 € pour un majeur.

## Parmi les autres mesures...

La LF comporte en outre des dispositions relatives à la **baisse de l'impôt sur les sociétés** à 25 % et à 15 % pour certaines PME, mais aussi un **bouclier tarifaire sur les prix du gaz et de l'électricité**. À noter également la **prorogation du crédit d'impôt de remplacement pour congé**, et l'augmentation de son taux en cas de remplacement pour congé maladie ou accident de travail ; ou encore la pérennisation de dispositions relatives à l'**activité partielle**.

## « Plan Indépendants » : les mesures traduites dans la LF 2022

- ✔ Une entreprise soumise au régime micro-BIC peut opter pour un régime réel jusqu'à la date limite de dépôt de la déclaration d'ensemble des revenus, soit au cours des mois de mai ou de juin de l'année suivante (contre fin janvier jusqu'à présent).
- ✔ Les exonérations de plus-values, en cas départ en retraite et celles liées à des transmissions d'une valeur inférieure à 500 K€, sont étendues aux cessions d'activités mises en location-gérance.
- ✔ L'amortissement comptable des fonds commerciaux, acquis en 2022 et 2023 à titre temporaire, dans le contexte de crise peut bénéficier de déduction fiscale.
- ✔ Enfin, le crédit d'impôt pour la formation des chefs d'entreprise est renforcé.

# LFSS 2022 : les mesures qui intéressent les TPE et les indépendants

**Outre les dispositions budgétaires liées à la crise sanitaire et celles purement médicales, plusieurs mesures de la loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS) pour 2022 visent à soutenir les entreprises empêtrées dans la pandémie. Le texte n'oublie pas les indépendants, ni les travailleurs des plateformes au statut si particulier.** *Laetitia Muller*

## Reconduction des mesures dérogatoires liées au contexte sanitaire

La LFSS prévoit la possibilité pour les employeurs éligibles d'imputer le solde du montant d'aide au paiement sur les cotisations et contributions sociales dues au titre de l'année 2022. Pour aider les employeurs lors du premier confinement, un dispositif d'aide au paiement et un second d'exonération de cotisations sociales patronales ont été créés par la loi de finances rectificative du 30 juillet 2020. Ces deux mesures ont été prolongées en 2021 et elles le sont à nouveau en 2022. De la même manière, la LFSS pour 2021 prévoyait l'assujettissement des indemnités complémentaires d'activité partielle au taux dérogatoire de CSG de 6,2 % au lieu de 9,2 %. La LFSS pour 2022 prolonge ce régime dérogatoire pour un an supplémentaire.

## Les travailleurs des plateformes mieux protégés

La LFSS comporte plusieurs mesures visant à renforcer la protection sociale des travailleurs des plateformes. Ces indépendants au statut particulier pourront s'affilier au régime général de la Sécurité sociale lorsqu'ils réalisent un petit volume d'activité. Le dispositif est

calqué sur celui qui existe aujourd'hui pour les particuliers qui réalisent de très petites activités artisanales ou des prestations de services. De plus, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, les plateformes pourront proposer à leurs travailleurs des garanties de protection sociale complémentaire comme un régime frais de santé ou prévoyance. La loi prévoit en outre de bénéficier d'exonérations fiscales et sociales lors de l'octroi de ces protections.

## Parmi les autres mesures...

Au volet retraite, la LFSS étend la **retraite progressive** aux salariés en forfait jours ainsi qu'aux travailleurs non-salariés y compris les mandataires sociaux.

Du côté des **Urssaf**, un nouveau cap est franchi : ils deviendront à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 le **seul collecteur des cotisations sociales**. La loi étend leurs compétences au recouvrement des cotisations de la caisse de retraite des professions libérales.

Elle renforce également les **moyens de contrôle des inspecteurs** qui pourront solliciter la communication de documents à des tiers à l'entreprise (opérateurs de téléphonie, clients...) sans que le secret professionnel ne puisse leur être opposé.

## « Plan Indépendants » : les mesures traduites dans la LFSS 2022

✔ La loi permet aux indépendants de déclarer et de payer leurs cotisations et contributions sociales en temps réel.

✔ Le concubin du chef d'entreprise a quant à lui la possibilité de choisir le statut de conjoint collaborateur, jusque-là réservé au conjoint lié par un Pacs ou un mariage.

✔ Le texte limite l'impact négatif de l'année 2020 sur les indemnités journalières (IJ) maternité et maladie des travailleurs indépendants. Il prolonge les mesures dérogatoires et l'ajustement du montant du CA pris en compte pour le calcul des indemnités. Le texte élargit le maintien des droits à IJ aux travailleurs qui changent de régime et optent pour le statut de travailleur indépendant. Enfin, il étend les indemnités perçues en cas de cumul emploi-retraite à l'ensemble des travailleurs indépendants.

**UNE TAXE :  
DEUX PARTS**

La taxe d'apprentissage est composée de deux parts : une part principale égale à 0,59 % de la masse salariale, payable chaque mois, et le solde de la taxe correspondant à un taux de 0,09 % à verser annuellement à l'organisme de formation de son choix.

**CHANGEMENTS  
DE DATES**

La déclaration de la part principale de la taxe d'apprentissage est mensuelle (le 7 ou 15 mars 2022 pour la période d'emploi de février 2022). Le solde est recouvré l'année suivante le 5 ou 15 mai 2023 pour la masse salariale 2022.

**EXONÉRATION  
DES TPE**

Les TPE qui embauchent au moins un apprenti sous contrat d'apprentissage peuvent bénéficier d'une exonération de taxe d'apprentissage, si leur masse salariale du mois précédant la demande d'exonération est inférieure à 6 Smic.

## LECTURE RAPIDE

# Focus sur la taxe d'apprentissage version 2022

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la taxe d'apprentissage connaît plusieurs modifications (déclaration, exonération...); deux décrets du 30 décembre 2021 refondent les règles. L'entreprise peut toutefois toujours choisir le bénéficiaire du solde de la taxe. Faisons le point. *Loetitia Muller*

**D**epuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle, toutes les contributions, dont la taxe d'apprentissage, sont dorénavant recouvrées exclusivement par les Urssaf et non plus par des organismes collecteurs.

En outre, deux décrets du 30 décembre 2021 modifient les règles de déclarations. Le versement du solde n'est quant à lui pas modifié : le chef d'entreprise peut choisir de verser au centre de formation de son choix. Les textes précisent en outre les modalités d'exonération de taxe prévue pour les petites entreprises employant des apprentis.

**Une taxe en deux parties**

Finis la première fraction et le solde. La taxe d'apprentissage est désormais composée d'une part principale et d'un solde. Le changement reste sémantique : la part principale finance toujours l'apprentissage et s'élève à 0,59 % en France. Le solde finance, lui, les formations professionnelles hors apprentissage et l'insertion. Son taux est de 0,09 %, à verser chaque année en mai.

**Le solde de la taxe et ses nouveautés**

Le solde de la taxe d'apprentissage est dorénavant calculé sur la même assiette que celle de la part principale, recouvrée l'année précédant celle de l'exigibilité du solde. Traduire : l'entreprise payera le solde de sa taxe d'apprentissage de 2022, en mai 2023, sur la base de sa masse salariale de 2022.

Le paiement se fait via la DSN en mai N+1. Les sommes collectées sont ensuite versées à la Caisse des dépôts et consignations qui les affectera aux établissements choisis par l'employeur.

**Le solde : le choix du bénéficiaire est toujours possible**

Point important : désormais, la liste des bénéficiaires de la taxe est fixée par un arrêté du 30 décembre 2021. Y figurent notamment les 137 centres de formation d'apprentis (CFA) du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat (CMA). À l'inverse des autres impôts et taxes, le chef d'entreprise peut, en effet, choisir l'organisme à qui il souhaite verser le solde de sa taxe. Si son choix se porte sur le CFA le plus proche de chez lui, il contribuera au développement des missions de conseil, d'information et d'accompagnement des CMA, favorisera la découverte des métiers artisanaux et l'insertion des jeunes de sa région dans un métier porteur.

**L'exonération des petites entreprises avec apprentis**

Deux conditions s'imposent pour bénéficier de l'exonération :

- la masse salariale du mois précédant l'exonération ne doit pas excéder six fois le montant du Smic mensuel (soit 9 618,90 €),
- l'entreprise doit en outre employer au moins un apprenti sous contrat d'apprentissage.

MAGAZINES, JOURNAUX, CARNETS, ENVELOPPES...

## TOUT SAVOIR POUR NE PAS SE TROMPER DANS LE TRI DES PAPIERS

Vous êtes le premier acteur du recyclage grâce à votre geste de tri des papiers.  
Tout savoir pour ne pas se tromper.

### 1. TOUS LES PAPIERS DU QUOTIDIEN SE RECYCLENT

Feuilles de papier, enveloppes, cahiers, journaux, magazines... sont parfaitement recyclables. Même avec des agrafes, spirales ou avec des éléments en plastique... Lors du recyclage, le papier est traité en plusieurs étapes de nettoyage et filtrage qui les éliminent.



### 2. ATTENTION, IL EXISTE DES FAUX-AMIS

Certains papiers portent le nom de papier mais ne se recyclent pas. Par exemple tous les papiers d'hygiène ou certains papiers cadeaux qui sont en plastique. D'autres « papiers » comme le papier photo ou le papier peint ont des traitements (plastification, résistance à la lumière, colle...) qui altèrent leur capacité de recyclage. Ils sont donc destinés au bac des ordures ménagères.



### 3. LES CONSIGNES DE TRI PEUVENT VARIER SELON LES COMMUNES

Vous l'aurez peut-être remarqué, on ne trie pas de la même façon partout en France, parfois tous les emballages et les papiers vont dans le même bac, parfois il faut les séparer. Peu importe le dispositif de collecte de nos papiers, ils sont traités pour être recyclés.



Dimensions : 4 403 / 4 753 x  
2 107 x 1 825 mm

Charge utile maxi : 800 kg  
Volume utile : 3,3 à 4,4 m<sup>3</sup>

Motorisation :  
électrique  
synchrone  
136 ch



PTAC : 2,4 T  
Vitesse maxi : 130 km/h

## OPEL COMBO-E CARGO

# Une belle POLYVALENCE

Désormais dans le giron du groupe Stellantis, Opel vient de lancer une version 100 % électrique de sa fourgonnette : le Combo Cargo. Disponible en deux tailles, il est plaisant à exploiter et fait des merveilles en ville. *Guillaume Geneste*

### Des capacités utiles intéressantes

La version électrique de l'Opel Combo ne se distingue que par ses logos et l'absence de pot d'échappement. Les batteries (d'une capacité de 50 kWh) sont implantées dans le plancher. Le volume utile est préservé (3,3 m<sup>3</sup> en version courte, 3,9 en version longue). Le système de cloison modulaire ajoute 0,5 m<sup>3</sup> et permet surtout l'emport d'objets de grande longueur (jusqu'à près de 3,50 m). La charge utile maxi est de 800 kg en version courte et 750 en version longue, soit 200 kg de moins que les versions thermiques.



### Des prix élevés

La version électrique du Combo est disponible en version tôle (en deux longueurs) ainsi qu'en version cabine approfondie sur la base de la version longue, avec deux niveaux de finitions : Cargo et Pack Clim. La version Cargo (uniquement en version courte) est affichée à 29 490 € HT (hors bonus de 5 000 €). Les tarifs de la version Pack Clim sont de 30 500 € HT (version courte) et 31 650 € HT (version longue), toujours hors bonus de 5 000 €. Des prix nettement plus élevés que ceux des Combo thermiques...

### Un agrément de conduite élevé

Le moteur, qui développe 136 ch, permet de disposer d'un très bel agrément de conduite en toutes circonstances, le couple important aidant bien. La vitesse maxi de 130 km/h est facilement atteinte et maintenue sur autoroute (attention dans ce cas à l'autonomie qui baisse rapidement !). Heureusement, sur route et en ville, le système de récupération d'énergie est très efficace et permet d'offrir 200 km d'autonomie réelle.



Silence de fonctionnement  
Accélérations

Autonomie sur autoroute

Prix élevé



À PARTIR DE 29 490 € HT

**Un tableau de bord est-il nécessaire pour piloter l'entreprise ? La réponse est clairement positive. Et pourtant, combien de dirigeants d'entreprise gèrent leur développement au feeling ? Zoom sur l'outil incontournable pour maîtriser l'évolution de sa croissance.**

*Décryptage de Serge Thomas, conseiller d'entreprise pour Cerfrance*

# Le tableau de bord : OUTIL INDISPENSABLE pour gérer sa croissance



## 1. DEUX SCENARIOS POUR VOUS METTRE EN ROUTE

Le premier consiste à attendre la clôture comptable pour savoir si vous êtes dans les « clous ». Pourquoi pas ? Mais vous prenez le risque d'arriver trop tard et de ne pas avoir d'autres choix que de constater les dégâts. Dans le second scénario, vous vous dotez d'un tableau de bord pour **disposer d'une information en temps réel**. L'objectif ? Anticiper et mettre en œuvre les ajustements nécessaires au bon fonctionnement de l'entreprise. Évidemment cette seconde option est à privilégier. Qui imaginerait conduire une voiture sans tableau de bord ou consulter son garagiste pour savoir s'il doit faire le plein ou s'il roule trop vite ? Personne. Alors, pourquoi prendre ce risque lorsque vous êtes aux commandes de votre entreprise ?

## 2. CONSTRUIRE LE TABLEAU DE BORD

Pour être efficace, un tableau de bord doit respecter quelques règles :

- En premier lieu, il vous faudra **définir les paliers à atteindre**. Pas d'ambitions floues mais des objectifs quantifiés et mesurables.
- En second lieu, le tableau de bord doit **être synthétique**. Gardez à l'esprit qu'un tableau de bord ne sera pas aussi détaillé qu'un bilan comptable, **quelques indicateurs suffisent** s'ils sont pertinents. Trop d'informations rendent l'analyse difficile ; le risque étant de se perdre dans un niveau de détails trop important.
- Troisième principe : le tableau de bord doit **être renseigné de manière régulière** au mois ou à la semaine, tout dépend du rythme de l'activité.
- Enfin, le tableau de bord doit donner des indications sur **l'activité commerciale, sa rentabilité et la trésorerie**.

## 3. À QUEL RÉGIME TOURNE LE MOTEUR ?

La première série d'indicateurs à mettre en place doit vous permettre de **mesurer votre niveau d'activité**, d'obtenir des informations sur des paramètres clés de votre développement :

- Comment évolue mon chiffre d'affaires ?
- Comment s'organise mon carnet de commandes pour les semaines à venir ?
- Combien de devis réalisés, en attente ?
- Quel est le ticket moyen par client ?...

Mais attention, le volume de chiffre d'affaires ne fait pas tout, encore faut-il qu'il soit rentable et qu'il permette de dégager de la marge. Pour apprécier cet objectif, vous devrez **suivre vos achats de matières premières** ou encore le **nombre d'heures facturées**.

## 4. ME RESTE-T-IL DU CARBURANT ?

La trésorerie est le carburant de l'entreprise : sans argent disponible pas d'achat, pas de salaire et donc pas de moyen pour réaliser le chiffre d'affaires à atteindre. Cette série d'indicateurs va donc mettre l'accent sur deux points :

- La capacité de l'entreprise à **gérer de façon optimale les encaissements** et décaissements. Parmi les indicateurs à retenir : les délais de réalisation des factures et leur encaissement, les factures restant à payer, le solde bancaire...
- Quelle est la **marge de sécurité de l'entreprise** ? Est-elle assez solide ? À combien de mois de charges fixes correspondent mes réserves ? Plus cette trésorerie de précaution est importante et plus grande sera votre **capacité à accompagner la montée en puissance de l'activité** ou à faire le « dos rond » si le développement est plus lent que prévu. C'est l'histoire de la cigale et de la fourmi dans sa version économique.

**i LES CONSEILLERS CERFRANCE** sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches partout en France (700 agences) : [www.cerfrance.fr](http://www.cerfrance.fr)



**Philippe Jouanny,**  
président de la FEP

« En proposant une hygiénisation des locaux dans le cadre de cette pandémie, nos entreprises prouvent leur savoir-faire et leur indispensabilité. »

www.monde-proprete.com - @mondedelaproprete

FedeProprete - @mondedelaproprete

STÉPHANE CANDE

PROFESSIONNELS DE LA PROPRETÉ

# LES « INVISIBLES » EN LUMIÈRE

**Le secteur de la propreté et de l'hygiène des espaces de travail et de vie a été mis en lumière dès le début de la crise sanitaire. Coup de projecteur sur les professionnels du nettoyage industriel avec la Fédération des entreprises de propreté, d'hygiène et services associés (FEP). Isabelle Flayeux**

« **L**a FEP représente 70 % des effectifs des 14 000 entreprises de propreté, à différencier des services à la personne (SAP) chez les particuliers et du nettoyage de la voie publique », explique Philippe Jouanny, président de la FEP. Globalement en bonne santé, le secteur enregistre une hausse du nombre d'entreprises et une croissance continue de ses effectifs supérieure à l'emploi tous secteurs\*. La fédération investit plus de 100 M€ par an dans la prévention, la RSE, la formation : « Huit CQP (certificats de qualification professionnelle) ont été mis en place, 32 000 ont déjà été délivrés. La filière diplômante s'articule autour de neuf diplômes, dont trois titres à finalité professionnelle (TFP) lancés en 2021. Huit CFA sont répartis sur le territoire national. »

## LA CRISE : CÔTÉ PILE ET CÔTÉ FACE

Si, avec la crise sanitaire, les défaillances d'entreprises restent contenues, le risque de difficultés ultérieures continue à planer sur les professionnels de la propreté intervenant dans l'hôtellerie, la restauration et l'événementiel.

La Covid-19 a par ailleurs suscité la valorisation d'un métier de « deuxième ligne » devenu « essentiel » et nécessaire à la continuité économique et sociale. « Nos salariés, et il faut les en remercier, ont été sur le front pour travailler et hygiéniser les locaux depuis mars 2020. Cette situation nous a au moins permis d'être un secteur enfin reconnu et de voir amener une transformation voulue depuis de très nombreuses années : passer du travail discontinu à un travail en journée. » La crise a permis de poursuivre l'information et la sensibilisation des acheteurs de prestations de propreté. « L'achat de services associés doit évoluer et être notamment plus responsable : les besoins des personnes présentes sur les sites doivent être mieux pris en compte d'autant que les attentes en matière de propreté et d'hygiène ont largement augmenté avec la pandémie. La commande publique doit être exemplaire. » La FEP a publié comme chaque année son Livre Bleu : « 22 solutions pour 2022 » sont proposées à l'attention du législateur.

\* Source : AcoSS - traitement en base 100 en 2013.

**70 %**

des entreprises du secteur de la propreté sont des TPE artisanales.

**EMPLOI**

Plus de 550 000, dont 81 % en CDI. 105 000 emplois nets créés en dix ans.

**90 %**

9 Français sur 10 estiment que la propreté et l'hygiène vont devenir des critères déterminants pour assurer leur santé et leur sécurité.

Sources : Chiffres clés 2020 - www.monde-proprete.com ; enquête BVA - Le Monde de la Propreté 2020.



168 000

restaurants  
en France.Source :  
Umih.

94 %

des clients de restaurants recherchent en priorité  
une cuisine de marché et des produits de saison.Source : Baromètre annuel du Collège culinaire de France,  
Institut d'études EasyPanel - Début 2021.

84 MDS€

de chiffre d'affaires en 2019  
(restaurants, hôtels, débits de  
boissons, établissements de nuit).

Source : Umih.

ARTISANS CUISINIERS

## FAIRE SAVOIR LE SAVOIR-FAIRE

**Durement frappés par la crise, ballottés par les décisions gouvernementales, les cuisiniers ont déployé de grandes capacités d'adaptation, ce qui a généré non seulement l'intérêt de leur clientèle, mais aussi son soutien. Ils travaillent dans ce contexte à rappeler la qualité de leurs savoir-faire.** *Sophie de Courtivron*

« **L**a crise perturbe tout ce qui est prospective, on vit au jour le jour, professionnellement et syndicalement », pose Hubert Jan, président de l'Umih\* Restauration, qui craint de grandes difficultés pour les entreprises fragiles au premier trimestre 2022. Le syndicat est en lien étroit avec Bercy et veille au grain.

## PHÉNOMÈNES ÉMERGENTS

Si la crise a dopé les ventes à emporter, on a aussi vu apparaître les « dark kitchen », accessibles en ligne via des plateformes de livraison ; « plusieurs cuisines différentes sortent d'un même point de production. C'est très urbain, ce sont souvent des jeunes, en général des cuisines éthiques... », résume Hubert Jan. « La crise sanitaire a été un accélérateur d'idées », souligne Célia Tunc, secrétaire générale du Collège culinaire de France (CCF), association créée en 2011 par quinze chefs. « Les limites s'estompent. Les producteurs se sont mis à transformer, faire des soupes et conserves, etc. Si les industriels font de la standardisation alimentaire, l'Artisanat regroupe a contrario des démarches individuelles. » Plus généralement, la crise a

engendré une prise de conscience. « Les gens s'interrogent de plus en plus sur ce qu'ils mangent ; nous sommes au début d'une ère de changements. »

## VALORISATION DU « FAIT MAISON » ET DE LA QUALITÉ

Le métier se félicite de sa reconnaissance artisanale\*\*, « notre combat depuis tant d'années », se souvient Hubert Jan. Il se mobilise cependant afin d'élargir l'accès au statut d'artisan aux entreprises de plus de dix salariés. « En cuisine, plus on fait à manger plus on a besoin de personnes », rappelle Hubert Jan. « Il faudrait plutôt redéfinir ce qu'est un restaurant artisanal », ajoute Célia Tunc, « et préciser aux citoyens ce qu'est le 100 % fait maison, le savoir-faire et la transmission », surenchérit Hubert Jan. Entre autres initiatives, le CCF va ainsi sur le terrain en organisant des marchés ou des dîners « complices » réunissant producteurs et cuisiniers... « Une belle assiette ne suffit plus, il s'agit de montrer l'identité de chacun et de cette famille de travail qu'est l'artisanat », martèle Célia Tunc.

\* Union des métiers et des industries de l'hôtellerie. \*\* Le décret du 10 mai 2017 a inauguré le nouveau statut d'artisan cuisinier et détaillé ses conditions.



**Hubert Jan,**  
président de l'Umih Restauration

« Le vrai sujet aujourd'hui, c'est la reconnaissance des métiers et la valorisation de la qualification artisanale. »

umih.fr



**Célia Tunc,**  
secrétaire générale du Collège culinaire de France

« En 2013, le CCF a créé l'appellation "Restaurant et Producteur Artisan de Qualité" qui crée des synergies entre des restaurants et des producteurs artisans de toutes catégories. »

college-culinaire-de-france.fr



PHOTOS © LUC BERTEAU

« La création est un travail de patience et de rencontres. Nos clients attendent un produit exceptionnel et identifiable, reflet d'une histoire. »

# CRÉATEUR D'ÉMOTION

LES ATELIERS DREVELLE - ÉBÉNISTE DESIGNER

La voix douce et posée, Christian-Thierry Drevelle pèse chacun de ses mots pour évoquer un métier qui le fait vibrer. Spécialisé dans la marqueterie et la restauration de mobilier à ses débuts, l'ébéniste designer crée aujourd'hui du mobilier et des écrins de luxe. Des pièces uniques et teintées d'émotion élaborées à partir de matériaux d'exception. *Isabelle Flayeux*

## UN ANCIEN CHAI POUR ÉCRIN

En 2006, l'ébéniste designer Christian-Thierry Drevelle pose ses outils, son stock de bois précieux et ses pièces uniques au cœur d'un ancien chai de vieillissement installé au centre-ville de Cognac dans un bâtiment du XIX<sup>e</sup> siècle. Le maître artisan d'art, formé à l'École Boulle et fervent amateur du Beau, tombe sous le charme de cet endroit chargé d'histoire et dessiné par Gustave Eiffel. « C'est une chance de travailler dans un tel écrin. Je partage ce lieu magique de 750 m<sup>2</sup> avec trois ébénistes et mon assistant. Les ateliers sont un formidable outil de communication que les clients du monde entier se plaisent à découvrir. »



## DES SAVOIR-FAIRE EN HÉRITAGE

« J'ai créé Les Ateliers Drevelle à partir d'un savoir-faire présent depuis quatre générations autour des arts appliqués. » Tout à la fois petit-fils, neveu et fils de designers-dessinateurs, chaudronniers, ébénistes, Christian-Thierry Drevelle rejoint l'atelier familial en 1971 pour exercer à son tour un métier artistique et artisanal. « Mon père m'a surtout appris le dessin et la décoration, mon oncle l'ébénisterie pure. Restaurateur de marqueterie, il pratiquait le vernissage au tampon à l'ancienne. Cela représente aujourd'hui seulement 10 % de mon activité, les meubles anciens ayant perdu autant de leur attrait que de leur valeur. »

## DES SIGNES DE RECONNAISSANCE



« Je dessine, à la main, et je fabrique. Tout est fait de A à Z dans nos ateliers. Je préfère maîtriser l'ensemble des étapes plutôt que d'aller chercher de la sous-traitance qui n'a pas forcément notre philosophie. » Créée en 1979, l'entreprise se diversifie petit à petit et développe l'ébénisterie autour du placage. Depuis plus de 15 ans, elle bénéficie du label Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV). « C'est une belle reconnaissance, un peu comme la troisième étoile chez un restaurateur. Nous sommes également fiers d'avoir été choisis pour exposer à Élysée en 2021\*. Toute l'équipe est partie à Paris, nous travaillons en étroite collaboration, c'est aussi ça la transmission. »

\* Lors de la Grande Exposition du Fabriqué en France les 3 et 4 juillet 2021.



## PHILOSOPHIE DE LA RENCONTRE ET DU PARTAGE

Conseil en décoration, Christian-Thierry Drevelle crée du mobilier pour de grandes marques comme LVMH ou Le Georges V. Il est également spécialisé dans la fabrication d'écrins de spiritueux, vins et cigares, dont 60 % partent à l'export. « C'est un privilège de pouvoir créer un objet que j'ai dessiné mais le plus important c'est la rencontre du client final. C'est sûrement pour cela que je suis allé sur des produits plus rares, sur le haut de gamme. Je conçois des pièces uniques ou des séries limitées avec des matériaux d'exception pour ceux qui ont une histoire à raconter, qui ont besoin d'être identifiés et de faire passer une émotion. »



## L'UNIVERS DU CIGARE

Les Ateliers Drevelle, c'est aussi la création d'une collection de coffrets de luxe. « Comme je suis curieux de nature et que les fumeurs de cigare m'intriguent depuis longtemps, je suis parti à Cuba avec l'envie d'aller jusqu'au bout autour de cet univers. J'y ai rencontré les fermiers, des marques, et vu leur manière de caresser ces feuilles si fragiles et essentielles. Le cigare a un lien direct avec le cognac car il naît de l'association de plusieurs feuilles d'endroits différents, c'est un mélange de saveurs. » Unique, chaque cave à cigares est numérotée et fabriquée sur mesure selon les occasions et fréquences de consommation.

## DATES CLÉS

1949

Charles Drevelle, tapissier, et Jean-Marie Daubray, ébéniste, quittent Paris pour installer leur atelier à Cognac.

1971

Christian-Thierry Drevelle rejoint son père tapissier et son oncle ébéniste dans l'Atelier Drevelle et Daubray de la rue de Londres, à Cognac.

1979

Création de l'Atelier Drevelle qui deviendra Les Ateliers Drevelle au moment de la diversification de l'activité.

2006

Déménagement dans un bâtiment du XIX<sup>e</sup> siècle dessiné par Gustave Eiffel.

2009

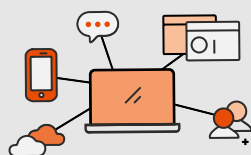
Intégration des Grands Ateliers de France et obtention du label EPV, renouvelé en 2014 et 2021.

# ROIS DES RÉSEAUX



© CADRE O MUR - OLIVIER CHOISY

La crise sanitaire a au moins eu l'avantage de modifier notre rapport à Internet et aux outils numériques... Surfant sur la vague Covid, des artisans soignent leur e-commerce et s'approprient les réseaux sociaux. Si la création de publications adaptées à chaque compte prend du temps, les résultats sont à la hauteur de l'investissement. *Isabelle Flayeux*



## NUMÉRISATION DES TPE : UN ENJEU DES CMA

Les réseaux sociaux font partie des nombreux outils disponibles pour améliorer votre visibilité en ligne. Pour connaître les opportunités numériques adaptées à votre activité, rapprochez-vous de votre chambre de métiers et de l'artisanat (CMA). À l'issue d'un diagnostic gratuit mené par un conseiller expert, vous pourrez bénéficier de solutions concrètes et d'un accompagnement personnalisé, dans le cadre du dispositif **PERFORMA NUMÉRIQUE**. Pour vous permettre la mise en place d'outils numériques réellement utiles pour votre entreprise, le réseau des CMA de France propose également une série de webinaires de 50 minutes regroupée sous la bannière **L'INDISPENSABLE DU NUMÉRIQUE**.

Pour s'inscrire, rendez-vous directement sur le site dédié.

Pour contacter la CMA la plus proche de chez vous : [www.artisanat.fr](http://www.artisanat.fr) - Pour vous inscrire à l'un des webinaires : [www.indispensable-du-numerique.fr](http://www.indispensable-du-numerique.fr)

## JEAN-BAPTISTE LETTY - BOULANGER

### DES PUBLICATIONS COUP DE CŒUR, REFLETS DE L'AUTHENTICITÉ D'UN MÉTIER

Jean-Baptiste Letty, 20 ans de métier, a une spécialité : le pain au levain naturel. Un produit adapté à la clientèle qu'il veut séduire et qu'il cible depuis cinq ans via Instagram. S'il ne voit pas de prime abord l'intérêt de ce réseau social, il change d'avis, sur les conseils d'une ex-apprentie de 14 ans. « J'avais peu de retombées sur Facebook, elle m'a vanté les mérites d'Instagram. Elle avait raison, cela a tout de suite accroché. Le nombre d'abonnés (plus de 12 600 aujourd'hui) a vite augmenté et j'ai vu les répercussions sur le magasin. Je me suis pris au jeu des publications, qui sont un réel outil marketing. » Le chiffre d'affaires de l'artisan de Quimperlé (29) progresse de 25 000 à 30 000 € par an depuis la création de son profil. En 2021, il a mis en scène des produits (pâtisseries, viennoiseries...) autant que des instants, à travers plus de 170 publications. « Je ne programme rien, je poste à l'envi, avec un objectif : montrer l'authenticité. Je fais majoritairement des stories, c'est facile et rapide à publier. Je travaille davantage les vidéos et les photos. J'intègre des sondages pour susciter des interactions et dynamiser le contenu. » Quand on lui demande ce qui est le plus chronophage, Jean-Baptiste Letty répond sans hésiter : « Les échanges avec mes collègues, devenus des amis. Grâce à Instagram, je fais de belles rencontres, j'échange recettes et méthodes de tous les pays, j'étoffe ma gamme de produits. »

[f Boulangerie.letty](https://www.facebook.com/Boulangerie.letty) - [@boulangerie.letty](https://www.instagram.com/boulangerie.letty)

**CÉLINE GRENON - CRÉATRICE**  
**« UTILISER LES RÉSEAUX  
 DEMANDE D'ÊTRE  
 ULTRA-POLYVALENT »**

Confortée dans son envie d'entreprendre, par l'essor du fait main, du made in France et des plateformes de vente, Céline Grenon s'installe en tant qu'artisan après plusieurs années d'expérience en confection industrielle textile et cuir. Depuis 2018, elle crée des sacs à dos personnalisés pour enfants et autres accessoires textiles qu'elle commercialise essentiellement par le biais d'Internet. « J'ai commencé avec Etsy, plateforme en ligne sur laquelle je réalise 90 % de mes ventes.

Parallèlement, j'ai créé une page Facebook, un compte Instagram et une fiche Google my Business avec un lien vers mon site marchand. » Peu

satisfaite des retombées et des possibilités offertes par son site e-commerce, Céline Grenon travaille sur une nouvelle version plus dynamique et attrayante à découvrir début mars. « Les visuels mettront davantage en avant le détail des matières et des finitions. Je partagerai un contenu plus personnel ; le site sera à mon image. » La créatrice de Saint-Césaire (17), qui confie cumuler différents petits métiers grâce aux réseaux sociaux, poste au moins une photo par jour. « C'est un passage obligé avec la Covid et un moyen de se faire connaître. Le plus long, c'est la mise en scène autour des produits. Je vais encore améliorer certains points pour augmenter les interactions et proposer des vidéos et stories. Sur Facebook, je laisse davantage de place au texte et évoque ma participation aux marchés et Salons. »



**FAMILLE SÈVE - CHOCOLATIERS**  
**DES COMPTES AUX CONTENUS  
 PARFAITEMENT MAÎTRISÉS**

Après des études dans la création, Arthur Sève, 23 ans, décide d'aider ses parents Gaëlle et Richard, chocolatiers à la tête de six boutiques à Lyon et son agglomération. « Chargé de la transition numérique, j'ai commencé par une refonte du site Internet de la Maison Sève pour en faire une boutique e-commerce performante. Pendant le premier confinement, j'ai diversifié notre présence sur les réseaux sociaux, qui se limitait à Facebook et Instagram. » Le succès des vidéos courtes postées sur TikTok est tel (l'une d'entre elles affiche près de 50 millions de vues !) que le nombre d'abonnés du compte @chocolatseve atteint rapidement les 888 000. « Sur ce réseau très prisé des jeunes, je montre la réalité du terrain. Je m'adresse directement aux spectateurs en instaurant une certaine proximité via le tutoiement. Contrairement à Instagram, Facebook et LinkedIn, je n'essaie pas forcément de vendre sur TikTok mais plutôt d'éduquer le consommateur à des produits de qualité fabriqués par un artisan. » Arthur Sève confie gérer chacune des publications de façon différente. « Le contenu, l'esthétique et la longueur des vidéos varient selon le réseau social. Pour alimenter Instagram et Facebook, j'organise tous les mois un shooting de nos produits avec un photographe culinaire. » La Maison Sève noue également des partenariats avec des marques, Kenwood par exemple, et fait appel à des influenceurs pour renforcer sa visibilité.



📍 📱 📺 📷 📧 chocolateseve 🏠 company/maison-seve

ARNAUD LEROY - PRÉSIDENT DE L'AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE  
(EX-ADEME)

# « NOUS AVONS BESOIN DE “LOCOMOTIVES” DANS CHAQUE PROFESSION ! »

**L'Agence de la transition écologique et le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) unissent leurs forces en faveur de la transition écologique. Son président rappelle ici que chaque artisan peut se saisir des moyens mis à sa disposition, sur le terrain, pour être acteur de cette œuvre collective, devant laquelle plus personne ne peut fermer les yeux. *Propos recueillis par Sophie de Courtivron***

## QUELS SONT LES ENJEUX DE VOS LIENS AVEC CMA FRANCE ?

Le partenariat avec CMA France est essentiel car il nous permet d'abord de capter un public très disparate, et de le toucher avec les bons outils. Un autre enjeu est la formation, notamment via des formateurs engagés par les chambres au niveau régional. Enfin, ce partenariat nous permet d'aider les artisans, via des subventions, comme via le dispositif « TPE & PME : gagnantes sur tous les coûts ! », qui offre à une TPE la possibilité de faire un diagnostic débouchant sur des actions simples et des gains rapides...

**PLUS CONCRÈTEMENT ?** Les bénéficiaires du dispositif réalisent en moyenne 3 000 € d'économie par an (sur les flux de matières – des matières premières jusqu'aux déchets –, l'énergie et l'eau)... Quand un boulanger peut financer de façon très intéressante un four moins gourmand en énergie, on agit sur son porte-monnaie et pour la planète. Autre exemple, grâce à un véhicule électrique et à la pratique de l'éco-conduite, un artisan taxi a économisé 600 € de carburant par mois !

Entre 2019 et 2021, 6,2 M€ ont été fléchés à destination des CMA (formations, etc.).

**QU'ATTENDEZ-VOUS DES ARTISANS ?** Ils peuvent être acteurs à travers leur activité même (en amoindrissant son impact environnemental) et en contribuant à la réussite de la transition énergétique avec les professionnels de leur secteur. Nous avons besoin de « locomotives » dans chaque profession ! Pour ceux qui cherchent de la main-d'œuvre, j'ajouterais que c'est un axe à mettre en avant car les jeunes sont de plus en plus vigilants sur ces questions.

**QUELLES RÉGLEMENTATIONS IMPORTANTES FUTURES VONT IMPACTER LES ARTISANS ?** La France est en contentieux avec l'Union européenne quant à la pollution de l'air ; la mobilité est un défi essentiel et nous pouvons les guider et les aider (électrification des flottes, recours au gaz vert qui a l'avantage d'être made in France...). Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, il sera obligatoire de trier les biodéchets. Le décret dit « décret tertiaire » impose une réduction de la consommation énergétique du parc tertiaire français (de plus de 1 000 m<sup>2</sup>). Déjà en place, je rappelle que la RE 2020 implique de se former pour travailler de nouvelles matières, etc. Enfin, j'ajouterais que le solaire à usage domestique est un chantier qui est encore devant nous ; le solaire thermique fonctionne très bien, mais peu d'artisans sont aujourd'hui capables de le mettre en œuvre.

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) et agences sur tout le territoire +

## BIOGRAPHIE

**2000**

Diplômé d'un DEA en sciences juridiques de la mer.

**2004**

Nomination à l'Agence européenne de sécurité maritime (AESM), en charge de la protection de l'environnement marin et des questions liées aux changements climatiques.

**2012**

Élu député de la cinquième circonscription des Français établis hors de France (péninsule Ibérique, Monaco, Andorre).

**2016**

Adoption de la loi Leroy sur l'économie bleue.

**2017**

Porte-parole du candidat Emmanuel Macron sur les sujets de transition écologique.

**2018**

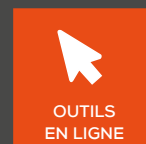
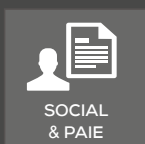
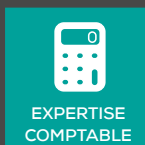
Nommé Président du Conseil d'administration de l'Ademe.



© JEAN CHISCANO



CERFRANCE, PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ  
DE LA PERFORMANCE  
**DES CHEFS D'ENTREPRISE**



02 43 49 84 00  
[www.53-72.cerfrance.fr](http://www.53-72.cerfrance.fr)



Nouvelle gamme utilitaires Nissan



Townstar, Primastar, Interstar.  
Une star de plus pour faire briller votre entreprise.

5 ans de garantie\*



Découvrez la gamme sur [Nissan.fr/gamme/utilitaires](http://Nissan.fr/gamme/utilitaires)

\*Garantie constructeur 5 ans limitée à 160 000 km - Détails : Cf. Conditions générales. Modèles présentés : Versions spécifiques. NISSAN WEST EUROPE : [nissan.fr](http://nissan.fr).



# ASSURANCE MULTI PRO

À vos côtés  
dans les moments  
difficiles

**NOUS VOUS VERTONS  
UNE AVANCE EN CAS  
DE SINISTRE POUR FINANCER  
VOS PREMIERS FRAIS.**

**Crédit  Mutuel**

L'avance sur indemnisation s'effectue sous réserve des dispositions prévues au contrat, voir conditions en Caisse de Crédit Mutuel proposant ce service. Conditions mars 2022.

Édité par la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie, société coopérative anonyme à capital variable, capital initial de 38 112 € - immatriculée sous le n° 556 650 208 RCS Laval 43, bd Volney 53083 Laval Cedex 9, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place de Budapest CS92459 75436 Paris Cedex 09. Crédit photo : Getty Images.